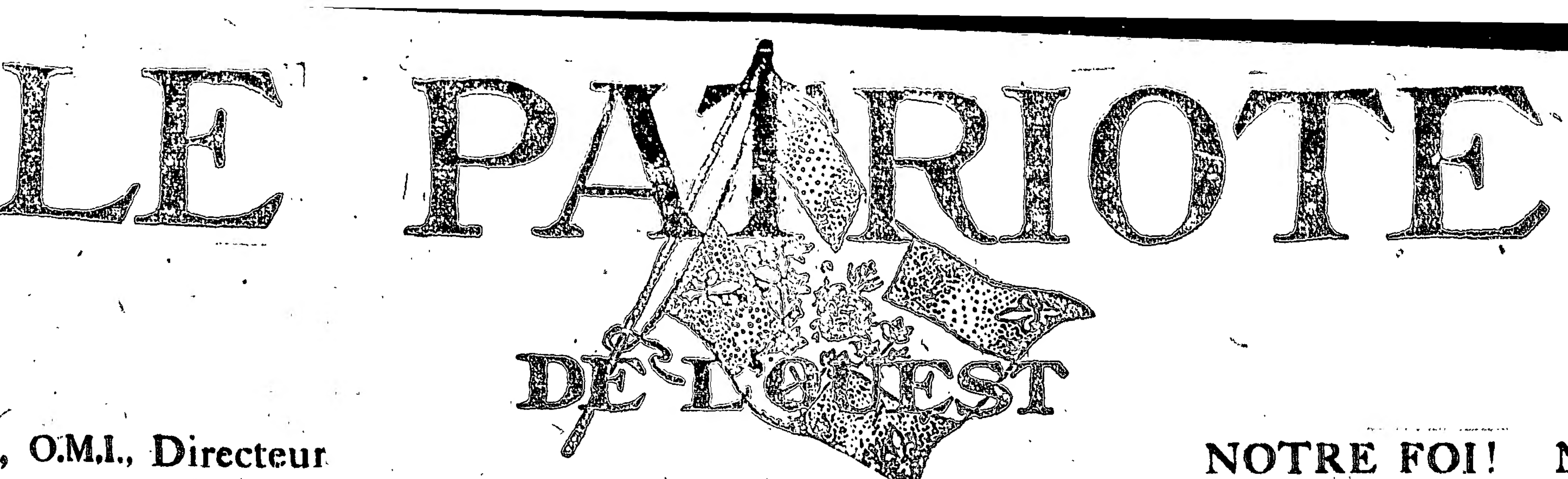
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes



Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5,00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 15 novembre, 1922 — No. 37

A la veille des élections municipales et scolaires

Nous voici à la veille des élections municipales et scolaires. C'est le moment de rappeler certaines vérités, de renouveler certains conseils qui sont particulièrment de saison à cette époque de l'année.

On entend souvent dire que l'élément français n'a pas la représentation qu'il devrait avoir dans les différents corps publics, et ce n'est pas sans raison que des plaintes sont formulées à ce sujet. Il suffit d'examiner la composition des municipalités et des commissions scolaires, dans certains districts à majorité franco-canadienne, pour se rendre compte que nous sommes loin d'exercer l'influence qui devrait nous revenir normalement. Nous ne savons pas utiliser cette force précieuse qu'est la prépondérance numérique et nous laissons les autres gouverner, heureux et fiers de nous incliner devant leur volonté.

Cependant nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes de cet état de choses qui nous place dans une situation inférieure. Il semble que nous éprouvions quelque scrupule à revendiquer notre part légitime dans l'administration des affaires. Nous sommes toujours prêts à donner à nos rivaux plus que ce à quoi ils ont droit, de peur qu'on nous accuse d'accaparement.

S'il n'y avait là qu'une générosité excessive, nous pourrions peut-être l'excuser; mais force nous est malheureusement de reconnaître que dans la plupart des cas, nous cédons simplement à notre apathie, à notre lâcheté, sans voir les suites désastreuses qui en découlent pour nous.

Dans certains districts on pousse même le renoncement jusqu'aux limites extrêmes. S'il s'y trouve par hasard un unique Anglais, c'est à lui que l'on confie le secrétariat de l'école ou de la municipalité. Or on sait que le secrétaire fait généralement la pluie et le beau temps dans les administrations rurales. Comme premier résultat immédiat, notre langue est ignorée ou réduite à la portion congrue au conseil municipal et à l'école, les représentants unilingues élus par le peuple n'estimant pas qu'ils ont la mission de sauver le français. Mais une autre conséquence peut-être plus fâcheuse encore: on crée l'impression que les Canadiens français sont trop ignorants ou trop insouciants pour prendre une part active à la direction des affaires publiques et que les gens de langue anglaise seuls ont la compétence voulue pour cela. Nous nous décernons ainsi pratiquement un certificat d'infériorité qui peut nous causer un préjudice considérable. Le simple sentiment de la fierté nationale devrait nous mettre en garde contre ce danger.

En toute franchise pourtant, il faut bien reconnaître que trop des nôtres sont réellement d'une ignorance inexcusable en matière de législation rurale et scolaire. Tout contribuable, tout père de famille, pour remplir ses devoirs et prendre quelque intérêt aux affaires de sa municipalité et de son école, a besoin d'être renseigné sur ces questions. Plusieurs difficultés scolaires se sont présentées dans la province au cours de l'année. Dans presque tous les cas l'origine en était l'ignorance ou une interprétation défectueuse de la loi. Nous pourrions citer un district dans lequel, pendant deux ans de suite, la majorité française n'a pu obtenir justice uniquement par sa faute, personne apparemment ne se souciant d'avoir une connaissance claire et nette des ordonnances scolaires et d'exiger leur application.

Il n'est pas nécessaire d'être un légiste pour remplir les fonctions de conseiller municipal et de commissaire d'école. Une intelligence moyenne et un peu de jugement suffisent pour démêler le fonctionnement de ces rouages administratifs. Mais personne ne peut se flatter de les connaître sans qu'il lui en coûte aucun effort initial. Nous signalions tout récemment cette déplorable paresse intellectuelle, trop enracinée chez nous, qui constitue un obstacle sérieux à notre progrès. En voici un exemple funeste pris sur le vif. La conséquence inévitable n'est que trop facile à constater: à part quelques rares exceptions, nos Canadiens français, en général, ne sont pas suffisamment armés pour soutenir leur propre combat, pour défendre leurs propres intérêts sur le terrain municipal et scolaire.

Il suffirait peut-être que l'exemple soit donné, dans chaque centre, par quelques hommes influents pour que cette fâcheuse apathie disparaisse. Certains des nôtres à qui leur situation commande les initiatives nécessaires et qui ne veulent pas être troublés dans leur quiétude ne réfléchissent sans doute pas à la responsabilité qui est la leur. Ils oublient que le véritable patriotisme est celui qui se traduit par des actes et des sacrifices librement consentis. Nous devons avoir dans les municipalités et dans les commissions scolaires toute la part de représentation qui nous est due. Le devoir incombe donc à ceux de nos compatriotes naturellement désignés pour remplir ces charges de ne pas s'y dérober et de faire passer l'intérêt général avant leur goût personnel. Les électeurs franco-canadiens ont l'obligation non moins stricte, de leur côté, de faire taire au besoin leur ressentiment privé pour assurer le triomphe de leur candidat. Ils ne devraient pas hésiter à se gêner un peu, à braver s'il le faut la distance et le mauvais temps, quand ils savent que d'autres ne craindront pas de le faire dans le camp opposé. Dans combien de cas ne voyons-nous pas un candidat battu par le seul fait de quelques abstentions inexcusables!

Ah! si chacun voulait faire simplement son devoir électoral; certaines anomalies disparaîtraient vite et notre prestige y gagnerait beaucoup. Avec notre contrôle municipal et scolaire établi là où il est logiquement possible, ce serait le respect plus assuré de nos droits et un sentiment de sécurité faisant place à l'incertitude présente. Sans parler de la satisfaction bien légitime que nous éprouverions à montrer enfin à ceux qui nous entourent que nous n'avons besoin de personne pour conduire nos propres affaires...

Que le mot d'ordre à la veille des élections municipales et scolaires soit donc: Réveillons-nous! Unissons-nous et emparons-nous des positions qui nous tendent les bras!

Donatien Frémont.

Un geste plus ridicule qu'inopportun

Londres — M. Bonar Law, parlant à Londres, a refusé d'assumer la responsabilité de la politique orientale de Lloyd George. Parlant de l'appel qui a été envoyé aux colonies, il a ajouté:

"Quand j'ai lu ce manifeste aux Dominion j'ai été très surpris. J'ai cru que les premiers ministres coloniaux avaient été au préalable consultés. Mais au contraire j'ai appris peu après que ces premiers ministres du cabinet n'en savaient rien." Et M. Bonar Law ajouta: "Considérez un moment ce que fut cet appel. Nos relations intercoloniales sont ce qu'il y a de plus solennel dans l'Empire. Je crois que j'ai raison de dire que jamais dans notre histoire la mère-patrie n'a fait appel à ses colonies pour leur demander de concourir à sa défense. Lancer ainsi à l'improviste un appel aux dominions, alors que les colonies ne savent rien de ce qu'il s'agit et dans des circonstances où leur concours est d'une inefficacité reconnue, met en péril un élément essentiel de notre structure intercoloniale. On a fait là un geste plus ridicule qu'inopportun."

———:o:———

LISBONNE — Le parlement portugais a été dissout le 10; les élections ont eu lieu dimanche et la nouvelle Chambre se réunira mercredi.

Simples Notes

La liberté de la presse

John H. Roberts, le directeur de "The Axe", fera douze mois de prison pour avoir violé la dignité et l'honneur de l'Assemblée législative de Québec. Que le journaliste en question méritât d'être châtié, fort bien; mais qu'on ait cru devoir créer une loi d'exception pour la circonstance et que la Chambre ait cru pouvoir s'ériger juge dans sa propre cause, voilà où est le danger.

La liberté de la presse n'en mène pas large de ce temps-ci au pays de Québec, et le gouvernement semble peu soucieux de faire honneur à son libéralisme sur ce point. L'hon. Taschereau a poursuivi et fait condamner le *Devoir* pour avoir rapporté certain discours jugé offensant pour le premier ministre; l'hon. Galipeault poursuit l'*Action Catholique* pour une affaire très embrouillée; le *Chronicle* se voit condamner pour avoir imprimé des circulaires attaquant le gouvernement.

Le procédé est peut être très efficace, pour un temps; mais du point de vue politique, il n'est guère profitable à ceux qui s'en servent. On ne se représente pas bien Poincaré, Lloyd George ou Harding intendant des procès aux journaux qui les bombardent quotidiennement. La presse a le droit et le devoir incontestables de critiquer les actes et les paroles de nos hommes publics. Elle ne saurait remplir sa mission sans s'exposer à commettre des erreurs, voire des injustices. Mais le tort causé par un journal, dans la grande majorité des cas, peut être réparé par une rectification ou une rétractation loyale, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux foudres des tribunaux. Le jour où la presse ne pourra plus critiquer nos gouvernants sans courir les risques d'un procès coûteux, les politiciens s'en réjouiront peut-être, mais ce ne sera pas une garantie pour la saine administration des affaires publiques.

Le français dans les bibliothèques publiques

Depuis un an environ, la bibliothèque publique de Saskatoon possède un choix assez considérable de livres français. On y trouve les principaux ouvrages des romanciers contemporains les plus avantageusement connus: Maurice Barrès, Pierre Benoît, Louis Bertrand, Henri Bordeaux, Paul Bourget, Alphonse Daudet, Pierre Loti, J. K. Huysmans, Georges Ohnet, etc. Les habitués de l'institution qui lisent le français ont à leur disposition les oeuvres les plus représentatives de la littérature française d'imagination de nos jours. Il est regrettable qu'on n'ait pas songé à y joindre celles de nos écrivains canadiens-français qui s'imposent. C'est une lacune qui devra être comblée.

Edmonton, de son côté, possède un bon choix de livres français. Mais il nous semble que ce privilège ne devrait pas être réservé exclusivement aux villes universitaires. Il y a partout dans l'Ouest — nous ne parlons pas ici des Franco-Canadiens — des personnes de plus en plus nombreuses qui ne demandent qu'à entretenir et augmenter leur connaissance de notre langue. L'un des grands moyens de les y aider est d'introduire des livres français dans les bibliothèques publiques. Pourquoi un effort ne serait-il pas tenté dans ce sens partout où la chose est possible? Que ceux qui se trouvent en position d'agir le fassent avec l'à-propos et la discrétion voulus, et ils auront souvent la surprise d'une victoire plus facile que celle qu'ils escomptaient.

Un exemple

Il y a quelques mois, une Canadienne française faisait un séjour dans une grande institution de santé du sud de la Saskatchewan. Ayant noté qu'au salon de lecture il n'y avait ni journaux ni livres français, elle en fit un jour la remarque aux autorités. Le directeur de l'établissement n'avait jamais prêté attention à ce détail, mais la requête lui parut tout à fait légitime. Depuis ce temps, nos compatriotes qui vont se faire soigner là ont à leur disposition des livres et des journaux dans leur langue. Nous pouvons même ajouter que la littérature canadienne-française y a sa juste part. C'est un exemple à suivre.

———:*:———

SANTIAGO, Chili — Un gigantesque tremblement de terre, qui s'est fait sentir dans un rayon de 1200 kilomètres et a duré 3 h. 40, a fait un millier de victimes et des dégâts pour plusieurs millions.

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

LA FIN DE L'EXPORTATION DES LIQUEURS EN SASKATCHEWAN

Ottawa, 9 novembre. — Un ordre en conseil a été adopté aujourd'hui pour fermer les établissements d'exportation de liqueurs existant dans la Saskatchewan. En vertu d'un amendement à la loi de tempérance du Canada passé à la dernière session fédérale, le gouvernement était investi du droit de supprimer les licences de ces maisons s'il en était requis par un ordre en conseil du gouvernement provincial.

Le gouvernement de la Saskatchewan a fait la requête voulue et l'ordre a été émis en conséquence. Il entrera en vigueur le 15 décembre.

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

Vers le Nord de l'Alberta

Cinquante fermiers du Sud achètent ou louent des terres dans le Nord

Edmonton — Des certificats au nombre de 36 ont été délivrés à des fermiers du sud de l'Alberta demandant des privilèges de transport, en vertu du récent plan gouvernemental.

Le département de l'agriculture fait une enquête minutieuse sur tous les cas qui lui sont soumis. Sur environ 150 demandes reçues, 100 ont déjà été examinées. Un grand nombre sont tenues en suspens pour le moment parce que les fermiers n'ont pas encore fait les arrangements nécessaires pour s'établir ailleurs; quelques-unes ont été définitivement rejetées pour une raison ou pour une autre.

Dans tous les cas approuvés jusqu'ici, les colons s'en vont sur des fermes déjà en culture, généralement avec la récolte comme base de payement.

Le système d'après lequel les fermiers du sud ont le privilège d'échanger leur homestead actuel pour un autre dans un meilleur district n'est pas encore en opération, aucune instruction à cet effet n'ayant été reçue par le bureau des terres.

Tous les déplacements effectués à l'heure actuelle sont donc sur la base d'achat ou de location de terre en culture. D'une façon générale, les propriétaires du nord réduisent leurs fermes et en mettent une partie à la disposition des acheteurs ou des locataires du sud.

Les fonctionnaires du gouvernement en charge de ce travail ne s'attendent pas à ce que le nombre total des fermiers émigrant vers le nord dépasse une cinquantaine. Les demandes continuent de venir, mais il n'y a aucune indication d'affluence. Les districts vers lesquels se dirigent la plupart des colons sont: l'ouest de Lacombe et de Wetaskiwin, Kitscoty, St-Paul-des-Métis et Stony Plain.

Marcel Dupré à Winnipeg

Le grand organiste français étonne l'assistance par son génie d'improvisateur

Winnipeg — Marcel Dupré, l'organiste de Notre-Dame de Paris, a remporté un immense succès au temple Grâce mardi soir. Il s'est révélé grand organiste, et surtout grand compositeur. Possesseur d'une technique parfaite, d'un magnifique sens des valeurs et d'une science profonde, l'exécution qu'il a donnée de différents morceaux valait déjà grandement à elle seule la peine de l'entendre. Mais c'est surtout comme improvisateur qu'il a soulevé l'admiration de l'auditoire. Celui-ci écoutait sans un souffle, pendant que le musicien créait une symphonie d'incomparable beauté.

Des thèmes lui ont été soumis par des musiciens qui se trouvaient dans la salle. Il en a choisi quelques-uns, cinq ou six, parmi lesquels un chant grégorien fourni par Georges Dorval. Après les avoir examinés pendant quelques minutes seulement, il a improvisé une symphonie qui a duré plus de trois quarts d'heure. De l'avis de tous les connaisseurs, sa composition a été de tout point admirable, ne renfermant rien de mécanique ni d'artificiel, mais colorée et vivante, d'une harmonie profonde.

Comme interprète, M. Dupré s'est révélé moins émouvant. Son jeu est plus intellectuel que sensitif. Ceci tenait peut-être à la nature des morceaux choisis, la plupart d'un rythme tranquille, demandant de la délicatesse et du raffinement. L'organiste français a joué, entre autres: Fantaisie et Fugue de Bach en sol mineur, Soeur Monique de Couperin, Noël avec variations d'Aquin, le Prélude Choral de Bach, Carillons de Bourdon. Son propre Prélude et Fugue en fa mineur a été parmi les plus goûtés. En rappel il a joué sa Pastorale, un autre morceau calme du genre qu'il semble préférer.

———:*:———

M. Fielding parle à Paris

Paris — L'honorable W. S. Fielding, ministre des Finances du Canada et l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries ont eu plusieurs conférences avec M. Dior, ministre français du Commerce et représentant du bureau des Affaires Etrangères, dans le but de régler diverses questions d'intérêt commercial pour la France et pour le Canada.

Le 7, M. Fielding a parlé devant une réunion des commerçants anglais. Il a déclaré que bien que ne pouvant encore rien dire au sujet des traités proposés, il pouvait tout au moins faire mention de l'accueil chaleureux offert à lui et à ses collègues par les ministres français. Il y a tout lieu de croire, a-t-il dit, que ces conférences que nous avons eues auront les meilleures résultats.

Le Révérend Père Hugonard

Il y a quelques années la mort nous enlevait le cher et bon Père Hugonard, qui s'en allait rejoindre au ciel ses frères qui avaient marché avec lui dans les sentiers du mérite et de la gloire. Pendant quarante ans il avait vécu dans cette belle école industrielle de Lebret, qu'il avait fondée au prix de grands sacrifices et soutenue par une indomptable énergie.

Ces petits sauvages, il les aimait passionnément; il se donnait tout entier à eux, il n'avait qu'un désir: celui d'ouvrir leur intelligence et leur coeur et d'y verser, avec de saines idées, de généreux sentiments. Il entendait sans cesse Jésus lui dire cette parole de l'Ecriture Sainte: "Ces enfants sont les temples de Dieu, fais-moi vivre et grandir dans ces jeunes âmes." Et alors ce qu'il aimait en eux, ce n'était pas l'humain, c'était le divin; ce n'était pas le cadre, c'était l'image; ce n'était pas le temple, c'était l'hôte, c'était Dieu dont la figure éternelle lui apparaissait à travers le cristal de leurs âmes.

Aussi quelle vie de sacrifice il a menée pour le bien de ces chers enfants qu'il aimait comme Dieu sait les aimer. Il se penchait toujours vers eux avec d'ineffables tendresses; il les regardait toujours avec ce sourire des yeux mille fois plus doux que le sourire des lèvres, et les enfants étaient heureux de se sentir si tendrement aimés. Lorsqu'ils venaient se presser autour de lui, une expression toute céleste illuminait son visage, tandis que son regard s'arrêtait sur ces anges de la terre dont les frères là-haut voient la face de Dieu. Il était évident que son coeur était à ces enfants; ses pensées, ses préoccupations leur appartenaient; sa santé, ses forces, il les dépensait pour eux; son temps, ses jours, ses veilles, il les leur consacrait; sa bonne volonté, elle leur était acquise. La sollicitude qu'un père a pour ses enfants, il la prodiguait chaque jour pour ces chers petits sauvages. Il pouvait dire de son amour pour eux:

"Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier."

Et pour atteindre le noble but qu'il se proposait, pour bien former ces enfants, il fut bon; il eut la bonté qui a la clef des coeurs et le secret des ouvrir; il eut la bonté qui, au dire de Bossuet, est la première de toutes les vertus d'un prince, d'un homme qui a charge, à un titre quelconque, de gouverner ses semblables; la bonté sans laquelle, dit Sénèque, il n'y a pas de vraie autorité.

Nombreux sont ceux qui ont admiré la vie exemplaire de ce saint religieux et qui ont apprécié ses incontestables qualités de l'esprit et du coeur. Ils veulent prouver qu'ils ont gardé son souvenir. On a dit "que le vrai tombeau des morts est le coeur des vivants." Ils ne veulent pas que ces tristes paroles puissent s'appliquer à celui qu'ils ont entouré de leur affection, de leur respect, de leur vénération. Aussi ils désirent qu'un monument commémoratif soit élevé en l'honneur de celui qui a mené une si belle vie de sacrifice pour Dieu et pour son pays. Ils ont confiance qu'un grand nombre seront heureux de contribuer à l'érection de ce monument qu'ils veulent digne de celui dont il rappellera le souvenir et digne aussi de ses nombreux amis et admirateurs.

———:*:———

SASKATOON — Il est tombé six pouces de neige, le 7 novembre, dans les districts nord-est et sud de Saskatoon.

L'Hon. Crerar démissionne comme chef des progressistes

Robert Forke, député de Brandon, un "modéré," lui succède — Pas de fusion — Le parti ouvert à toutes les classes sociales.

Winnipeg — Tous les députés progressistes du parlement fédéral, à l'exception de trois, et l'unique sénateur progressiste, J. G. Turriff, se sont réunis en caucus vendredi matin. L'hon. T. A. Crerar leur a annoncé sa démission comme chef du parti progressiste.

Dans une longue lettre adressée au président du caucus, il expose sa propre situation, les questions politiques du jour et l'avenir du mouvement progressiste.

M. Crerar déclare que ses obligations d'affaires et sa position personnelle le mettent dans l'impossibilité de continuer à diriger le parti. Si ces questions n'étaient pas intervenues, son maintien au parti aurait dépendu "d'une compréhension et d'un exposé clair et net du programme progressiste."

M. Crerar estime que limiter strictement le parti progressiste aux fermiers serait desservir non seulement le pays en bloc, mais la population même que le mouvement a pour but d'assister. Toutes les personnes de bonne volonté qui croient en certains principes définis appliqués aux programmes publics devraient être inclus dans le parti.

Le chef sortant dit dans sa lettre qu'il "continuera à lutter comme un soldat dans le rang". Il ne fait aucune recommandation quant au choix de son successeur.

Pas de fusion

M. Crerar dit encore que ni lui ni aucun progressiste, à sa connaissance, n'a songé à "une fusion avec un parti quelconque de la Chambre". Ce que l'on a discuté, c'est si une base de "coopération honorable" pouvait être adoptée ou non. Il est intéressant de noter, ajoute-t-il, que les propositions d'une coopération plus étroite ont été violemment combattues par "un élément réactionnaire peu nombreux, mais puissant, du parti libéral qui semble être aujourd'hui le gardien des intérêts privilégiés" et aussi par plusieurs progressistes qui, "pour des motifs honnêtes mais erronés", croit-il, songent plus aux intérêts de leur groupe ou de leur classe qu'à ceux de la nation.

M. Crerar est d'avis que pour le moment, l'attitude des députés progressistes à la Chambre devrait continuer celle qui a été suivie à la dernière session.

Le nouveau chef est Robert Forke, député de Brandon

Robert Forke, député de Brandon, a été élu comme nouveau chef progressiste au srutin secret contre J. T. Shaw, de Calgary. Le détail du vote n'a pas été annoncé, mais on dit que M. Shaw, qui n'était pas là au moment du scrutin, n'a recueilli les suffrages que de ses collègues albertains. Il avait dit à ses amis qu'il n'était pas candidat et que s'il avait été présent il aurait probablement retiré son nom. R. A. Hoey avait formellement décliné la candidature.

M. Forke passe pour un "modéré". C'est son premier terme à la Chambre des Communes. Il a joué longtemps un rôle important dans les affaires municipales. Après avoir été pendant dix ans secrétaire de l'Union des Municipalités du Manitoba, il en a été nommé président honoraire.

M. Forke est né en Ecosse il y a 62 ans. Il est depuis l'âge adulte au Canada et a vécu surtout au Manitoba. Il est marié et a trois enfants.

Ouvert à toutes les classes

La conférence a exprimé l'opinion que le mouvement progressiste "est assez grand pour englober les hommes et les femmes d'un idéal commun dans toutes les classes de la société et que des démarches devraient être faites pour l'affirmation pratique de cet idéal".

Les élections aux Etats-Unis

La majorité républicaine est considérablement réduite

Washington — D'après les résultats définitifs des élections, les républicains auront vingt députés de plus que les démocrates dans la nouvelle Chambre et onze dans le nouveau Sénat.

Dans le Congrès actuel les républicains ont une pluralité de 166 sur les démocrates et une majorité de 163 sur tous les groupes. Au Sénat, la majorité républicaine est de 24.

La nouvelle Chambre des Représentants ne se réunira, sauf convocation extraordinaire l'été prochain, qu'à l'automne de 1923.

———:*:———

Roberts est condamné à douze mois de prison

Québec — John H. Roberts, directeur de "The Axe", journal hebdomadaire de Montréal, a été condamné à douze mois de détention dans la prison commune de Québec. La Chambre l'a jugé coupable d'avoir violé sa dignité et son honneur dans un article relatif à l'affaire Blanche Garneau.

Une commission royale sera nommée pour enquêter sur tous les indices, rumeurs ou allégations se rapportant au meurtre de Blanche Garneau.

———:*:———

ROUEN—Le 12 novembre, sur la place du Vieux Marché, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, un hommage public a été rendu à sainte Jeanne d'Arc, la libératrice de la patrie française. Un grand nombre de parlementaires y ont pris part.

———:*:———

La souscription de l'A. C. F. C.

Pour aider à solder les frais de la défense dans l'affaire de l'école Ethier.

Souscriptions précédentes	$282.75
Eugène Delisle, Shell River	1.00
Adrien Liboiron, Ponteix ..	5.00
Total	$288.75

La question des réparations

Louis Loucheur renoncerait à faire payer l'Allemagne

Paris — M. Louis Loucheur, ancien ministre des régions libérées, dicutant, à la Chambre des députés, certaines propositions pour la réhabilitation de l'Allemagne, a déclaré qu'il vaudrait mieux que la France renonçât à se faire payer plutôt que de s'exposer à une nouvelle attaque de la part d'un pays ressuscité de l'autre côté du Rhin.

"Si d'une manière ou de l'autre, a-t-il dit, l'Allemagne est renforcée, qu'adviendra-t-il de la sécurité de la France".

"Je vous avoue franchement, qu'entre ne pas être payé et ne pas être en sécurité, j'aimerais mieux être en sécurité".

Cette déclaration a été soulignée par de vif applaudissements.

Le premier ministre Poincaré, interrompant M. Loucheur qui suggérait un changement dans l'administration de la Rhénanie, a déclaré, de son côté, que ce territoire ne serait pas évacué avant que l'Allemagne ait rempli toutes les stipulations des traités.

"Ces stipulations, a-t-il dit, n'ont pas été remplies; elles ne le seront pas d'ici longtemps, et tant qu'elles ne le seront pas, la France continuera l'occupation. Les gouvernements précédents l'ont dit et je le répète."

M. Loucheur a supplié la Chambre de s'unir et de chercher à trouver un remède à la position financière du pays, sinon, a-t-il dit, nous serons bientôt au bord de l'abîme."

———:*:———

La session de la Législature de l'Alberta est remise au 23 janvier

Edmonton — La session de la Législature de l'Alberta, qui avait été convoquée pour le 7 décembre, a été renvoyée au 23 janvier.

Ce changement est nécessité par la date reculée fixée par les autorités fédérales pour la conférence au sujet des ressources naturelles, à laquelle assistent MM. Greenfield et Brownlee. Comme cette conférence n'aura pas lieu avant le 14 novembre et que les ministres ont d'autres affaires à régler dans l'Est, il n'a pas paru à propos d'avoir la session d'automne à la date d'abord fixée. Il a donc été décidé d'attendre jusqu'après le nouvel an.

Lettres au "Patriote"

Réflexions d'un cultivateur sur la crise actuelle

Ponteix, le 3 novembre 1922

Monsieur le Directeur,

J'ai lu il y a quelque temps, dans le *Patriote*, la loi sur les nouveaux ses récoltes. Est-ce bien la récolte homesteads pour les fermiers réduits à la misère par les mauvaises récoltes. Est-ce bien la récolqui est cause de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent? Pour une part, peut-être; mais si le fermier avait eu toute la protection promise ou affichée, il serait dans de meilleurs draps.

On se plaint de l'affluence de la population dans les villes, et pour la combattre il faudrait simplement que le fermier soit capable de faire sa vie en labourant sa terre. On nous vante l'excellence de la ferme, pour la morale et pour la santé; encore est-il difficile de s'y plaire avec le gousset toujours vide. On nous recommande toutes sortes de systèmes de culture, tous plus beaux les uns que les autres, mais dont le résultat, pour quelqu'un qui en fait lui-même l'expérience, est très souvent à peu près nul.

La ferme à demi mixte vit quand l'autre s'endette, mais elle n'est pas payante. Dernièrement certains de mes voisins expédiaient leurs animaux au char. Le résultat fut: pour le premier, huit têtes de bétail pour $89; pour le deuxième, sept têtes pour $36; pour le troisième, un taureau de boucherie pour $5; pour le quatrième, un taureau a rendu $0.08. Faites de l'élevage à ce prix, fermiers, et vous serez bientôt au port...

Le gouvernement ouvre une propagande pour la colonisation des terres. La seule et vraie propagande, la seule qui réussira, est qu'il voie à ce que les cultivateurs fassent un peu mieux honneur à leurs affaires. Dépenserait-ils millions sur millions (nos millions) en publicité dans les journaux et revues, si le fermier — le nouveau comme l'ancien — doit se trainer dans les dettes de toutes sortes, il s'en trouvera mal, et cherchera une position plus lucrative. Qui oserait l'en blâmer?....

Aider le laboureur, ce n'est pas lui faire sentir le parfum de la rose et mettre une botte d'épines sur son siège de charrue. Il finira par se dégoûter du parfum pour se défaire des épines qui entrent trop profond!

Que l'on compare encore cette année les prix des produits de la ferme avec ceux de tous les autres. Il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que le fermier est dans le pétrin.

Une chose qu'il faudrait prévenir une autre année, c'est que les fermiers ne se dépouillent plus euxmêmes en s'arrachant les moissonneurs à coup de dollars. Une fois un prix raisonnable fixé, pourquoi ne resterait-il pas invariable, tant d'un côté que de l'autre?

Si vous trouvez ces quelques idées utiles, vous pouvez les faire paraître selon votre bon jugement.

Votre dévoué lecteur,

Achille Tenaill

Mort de M. L.-J.-O. Beauchemin

Montréal — M. L.-J.- Odilon Beauchemin, libraire et éditeur, président de la librairie Beauchemin, est décédé le 6 novembre à l'Hôtel-Dieu, après une longue maladie. Il était âgé de 70 ans et 8 mois.

Feu M. Beauchemin était le doyen des éditeurs et libraires français d'Amérique comme il était directeur-propriétaire d'une des plus importantes maisons de publications françaises du continent.

Né à Montréal le 12 mars 1852 du mariage de Charles-Odilon Beauchemin et de Marie Valois. L.-J.-O. Beauchemin commença de sérieuses études à l'académie Archambault et les termina au collège Masson, de Terrebonne, puis au collège Ste-Marie de Montréal. Destiné à succéder à son père, fondateur de la librairie Beauchemin en 1842, le jeune homme se mit à étudier le commerce et la préparation des livres. Il entra au service de son père à l'âge de 20 ans et savait, au bout de peu de temps, faire preuve de ces hautes qualités morales et administratives qui lui ont créé une place à part dans le commerce montréalais.

Une nouvelle "Vie de Mgr Langevin"

L'auteur en est le publiciste français Arthur Savaète

M. Arthur Savaète, publiciste de Paris, vient de publier sur Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, un fort volume de 540 pages, dans lequel il étudie "sa vie, ses contrariétés, ses oeuvres." Nous nous faisons un devoir de le signaler à nos lecteurs. L'auteur y procède avec la rude franchise dont il est coutumier. On y retrouve le vigoureux polémiste qui accumule les documents pour établir ses thèses et qui ne ménage pas les adversaires qu'il rencontre sur son chemin. Notre revue, qui a été l'organe du vaillant archevêque, y est abondamment citée.

Nous ne voulons pas entrer dans l'analyse de ce volume, bourré de faits et de choses, mais nous sommes heureux de reconnaître que les luttes du "grand blessé de l'Ouest" y sont fidèlement retracées. L'auteur les a bien saisies et les a exposées avec force. Ce n'est pas la sérénité de l'histoire définitive. Certains jugements nous paraissent trop absolus et quelques-uns sont formulés en termes qui surprennent. Cette histoire a été composée d'après des documents publics. La biographie publiée par le R. P. A. G. Morice, O. M. I. a été largement mise à contribution.

En somme, M. Savaète a écrit un livre qui contribuera à perpétuer la mémoire du sympathique et militant archevêque et rappellera aux générations futures les luttes qui ont rempli son épiscopat.

(Les Cloches de Saint-Boniface)

Les accidents de la route

La part de responsabilité qui incombe aux conducteurs d'autos

Il est établi par des statistiques que durant l'année 1921, 12,500 personnes perdirent la vie et 300,000 furent blessées dans des accidents d'automobiles aux Etats-Unis. Et l'on dit que tout épouvantables que paraissent ces chiffres, ils seront dépassés avant la fin de l'année courante.

Beaucoup de ces accidents arrivent aux traverses à niveau des chemins de fer, comme on se l'imagine facilement. Ce sont là des endroits particulièrement dangereux, et avec la vogue croissante de l'automobilisme, le nombre des personnes qui y sont victimes de leur propre témérité accuse une inquiétante augmentation. Ainsi le département des Assurances du Pennsylvania Railway nous apprend qu'au cours des mois de juin, juillet et août de cette année, malgré les avertissements répétés et les leçons de l'expérience, le nombre des accidents survenus aux traverses des chemins de fer de cette compagnie, marque une augmentation de 30 p. c. sur l'an dernier pour la même période. Durant ces trois mois, il y eut sur les lignes de ce réseau, 107 accidents de traverses qui causèrent la mort de 71 personnes et des blessures plus ou moins graves à 115 autres. La plupart de ces accidents, cependant, doivent être attribués à la négligence des automobilistes, car sur le total de 107 collisions avec des convois, ils figurent dans 85 des cas, avec 56 mortalités et 107 blessés. Cette proportion indique clairement la part des responsabilités qui incombent aux chauffeurs d'autos, comparativement à ceux qui conduisent d'autres genres de véhicules.

D'un autre côté, il est intéressant de noter que durant cette période de trois mois dont il est fait mention dans le rapport des statistiques du Pennsylvania Ry., pas un seul voyageur ne perdit la vie sur les convois de cette compagnie; bien plus, du 1er juin 1921 au 31 mai 1922, le Pennsylvania Ry. transporta sur ses trains 152,000,000 de voyageurs sans avoir à enregistrer une seule perte de vie pour cause d'accident.

Comme on ne peut pas soutenir que les dangers de la route sont plus nombreux et plus graves que ceux du chemin de fer, il faut chercher la cause de l'énorme différence qui existe entre le nombre des pertes de vie causées par les accidents d'automobiles et celles qui sont occasionnées par les accidents de chemins de fer, dans le fait que les mécaniciens doivent subir un long entrainement avant de pouvoir prendre la direction d'une locomotive, tandis que souvent des personnes inexpérimentées et ne possédant pas suffisamment de jugement sont admises à tenir le volant d'une automobile.

Il serait donc grandement temps que le public ouvre les yeux et qu'une vigoureuse campagne soit entreprise pour réduire, sinon éliminer complètement ces accidents qui coûtent la vie à tant de personnes, non seulement aux traverses à niveau, mais aussi ailleurs sur les grandes routes, où les collisions d'autos sont fréquentes.

Paris manque de prêtres

L'archevêque de Paris, le cardinal Dubois, voit de plus en plus son clergé moins nombreux par suite des morts causées par la guerre. Un grand nombre de séminaristes ont fait le coup de feu et sont morts au champ d'honneur. Le recrutement du clergé se fait maintenant plus difficilement et le cardinal a fait appel à toutes les communautés pour stimuler l'oeuvre des vocations religieuses.

Le Fascisme

M. Henry Bidou nous dit — autant qu'on peut savoir, car il avoue qu'il est assez difficile de s'en faire une idée précise — ce qu'il est:

Il est né, semble-t-il, de deux sentiments: l'un, c'est que l'Italie, au lendemain d'une guerre achevée par une victoire, ne tenait pas dans le monde le rang auquel elle avait droit; l'autre c'est que le bolchevisme, si on ne lui résistait par la force, allait ruiner la Russie. Et il n'est que trop vrai qu'en 1919 et en 1920, la contagion du bolchevisme à travers l'Europe centrale et l'Europe méridionale était un très grave danger.

Il s'est donc formé un parti décidé à sauver la société et la patrie, les armes à la main; qui s'est mis hors des lois pour faire respecter les lois, et qui a réduit la révolution par des moyens hardiment révolutionnaires. Ce fut le "fascio". Son histoire n'est pas unique. En 1919, il existait en République Argentine une armée bourgeoise volontaire, complètement indépendante de l'Etat, prête à marcher contre les révolutionnaires; elle avait ses cadres, son plan de mobilisation et ses armes..

Dans une série de rencontres sanglantes, dont les dernières ont eu lieu au mois d'août, les chemises noires, comme se nomment les fascistes, ont réduit les communistes et les socialistes, qu'ils ne paraissent pas distinguer fort exactement. Le programme présent du parti a été défini par M. Mussolini dans un discours prononcé à Udine le 20 septembre. La discipline dans le parti, et la discipline dans la nation. "Nous voulons gouverner l'Italie", dit nettement Mussolini: il faut substituer le "fascio" à la classe des libéraux et des démocrates, qui ont fait une politique d'abdication devant un mannequin gonflé de vent, le socialisme. Au besoin, on emploiera la violence, qui a le mérite d'être efficace. "La violence n'est pas immorale. La violence est quelquefois morale. Nous refusons à nos ennemis le droit de se plaindre de notre violence." Une tendance républicaine, parce que la monarchie ne remplit pas son rôle historique: en un mot des républicains plus royalistes que le roi. L'Etat au-dessus des partis et les embrassant tous; pour cela, on supprimera ses attributions économiques. "Plus d'Etat cheminot, plus d'Etat postier, plus d'Etat assureur. Il lui reste la charge de la police; il lui reste la mission d'instruire les nouvelles générations; il lui reste l'armée qui doit garantir l'inviolabilité de la patrie; il lui reste la politique étrangère." Sur cette question de la politique étrangère, le discours d'Udine est très discret: mais le programme fasciste a été souvent expliqué. Renouvelant le vieil empire de Rome, il fait de la Méditerranée un lac italien.

Il est advenu ce fait singulier qu'à ce parti énergique, aristocrate, les masses populaires sont venues s'adjoindre. Mussolini les traite sans complaisance: "Vous savez, dit-il, que je n'adore pas cette nouvelle divinité, la masse. C'est une création de la démocratie et du socialisme. Il suffirait d'être nombreux pour avoir raison. Pas le moins du monde. C'est souvent le contraire qui se produit." Cependant, les ouvriers adhérants au parti par Syndicats entiers, comme on ne pouvait pas, suivant la forte parole du chef, les chasser à coups de pied dans les mollets, il a fallu résoudre ce paradoxe, de faire entrer le syndicalisme dans le fascisme.

Mgr Budka va à Rome

Winnipeg — Mgr Budka, chef des catholiques ruthènes au Canada, est parti pour l'Europe. Après avoir fait sa visite au Souverain Pontife, il passera quelque temps en Galicie, son pays d'origine. Depuis dix ans qu'il est à la tête de l'Eglise ruthène, les fidèles de celle-ci ont augmenté dans des proportions telles qu'il est maintenant obligé d'aller à la recherche de nouveaux prêtres pour exercer le ministère.

Concours de Charité

Résultat obtenu jusqu'à ce jour

La fin du grand concours de charité pour l'Orphelinat de St-Boniface et les vieillards de l'hospice Youville est définitivement fixé au 14 décembre prochain. Suit la liste de quelques candidats que nous renouvellerons tous les quinze jours. Il faudrait donc que nous recevions le nombre de votes à ajouter avant le premier et le quinze de chaque mois. Comme on peut s'en rendre compte par la liste ci-dessous, il y aurait place pour un plus grand nombre de candidats pour atteindre les paroisses qui n'ont pas encore été visitées. Six semaines nous séparant encore du résultat final, il serait encore temps pour ceux qui songeraient à prendre part à la lutte de viser à l'obtention de la magnifique limousine.

Candidats pour le Grand Concours:

M. Arthur Lemay, St-Boniface, Man. 98900
Mme Ed. Comeault, St-Jean-Baptiste, Man. 96700
Mme Laverty, Langenburg, Sask. 95800
Mme M. Champagne, Thibaultville, Man. 94900
Mme Bannatyne, Battleford, Sask. 92600
Mlle Mary Bochan, Allan, Sask. 91800
M. l'abbé Elie Roussel, St. Agathe, Man. 90900
Mme Delaguis, N. D. de Lourdes, Sask. 88700
Mme P. Ryan, Kerrobert, Sask. 86900
M. M. E. Delisle, St. Norbert, Man. 84500
M. l'abbé Heynen, Bruxelles, Man. 84600
Mlle C. Bertrand, Charlott, Sask. 84700
M. Bern Klaschaski, Avonlea, Sask. 84500
Mlle Bl. Masson, Howell, Sask. 84300
Mlle Lucie Filion, Viscount, Sask. 82600
Mme M. Brodeur, St. Brieux, Sask. 82300
M. Ed. St. Germain, St. Hubert, P. Q. 80700
M. Duval, Delmas, Sask. 80500
Mme Jack Gernsheid, Handel, Sask. 79000
Mme M. Lyons, Supub, Sask. 79100
Mme Ch. A. M[illegible], Boddsland, Sask. 51000
Mme H. Musch, Halburg, Sask. 84000
Mlle Paule Bél[illegible],
St. Pierre Jolys, Man. 67000
Mme J. A. Robinson, Paynton, Sask. 79000
Mme A. Turgeon, Prince Albert, Sask. 62000
Mme Côté, Prince Albert, Sask. 61000
Shultes et Morton, Unity, Sask. 51000
Mlle C. Holmes, Marengo, Sask. 51999
M. G. Grass, Colonsay, Sask. 51970
M. E. J. Butler, Radisson, Sask. 51969
Mlle A. Collins, Lanigan, Sask. 51969
M. J. C. Kuhr, Kildaley, Sask. 51965
Mlle M. Elmen, Holdfast, Sask. 51962
Mme M. A. Cragg, Biggar, Sask. 51997

Petit Concours

Mlle Eva Bellevance, St. Boniface, Man. 75000
Mlle M. A. Granger, Labroquerie, Man. 51000
Mlle Evangeline Roy, Ketellier, Man. 45000
Mlle Ernestine Tétreault, St. Alphonse, Man. 33300
Mlle M. Delichte, St. Alphonse, Man. 23000
Mlle Isabelle McLeod, St. Louis, Sask. 18000
E. Dupont, Simpson, Sask. 15000
Mlle Jane Greyson, Indian Head, Sask. 15000

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Concours se terminera le 14 décembre à 8 heures P. M. à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Saint-Boniface.

Nous recevrons les votes jusqu'au 7 décembre inclusivement. Les votes reçus après cette date ne seront pas comptés pour le concours.

Les Soeurs de la Charité, Orphelinat Saint-Boniface.

Sr. M. A. Proulx
Supérieure

Nouvelle arrestation de l'ancien trésorier de la ville de Saint-Boniface

Winnipeg — Joseph Dussault, ancien trésorier de la ville de Saint-Boniface, a été arrêté sur nouvelle information l'accusant d'un détournement d'environ $12,000 couvrant une période de plus de six ans. Cet argent est supposé avoir été payé pour des taxes et n'a pas été inscrit dans les livres. Dussault était en liberté provisoire sous caution à la suite d'une autre accusation de vol. Il a été récemment acquitté de l'accusation d'incendie prémédité à l'hôtel de ville de Saint-Boniface.

CAUSERIE D'UN LIBRE PARLEUR

Sur les "Français reniés"

Au temps de Jeanne d'Arc on appelait "Français reniés" ceux qui, sans plus se soucier d'un patriotisme qui ne *payait* pas, s'étaient ralliés à la cause du roi d'Angleterre, proclamé roi de France à la suite du désastre d'Azincourt en 1415, grâce à la connivence de l'infâme Isabeau de Bavière, régente du royaume. Pareils aux lâcheurs de notre nationalité que nous voyons de-ci de-là, dans les provinces de l'Ouest Canadien, prosternés devant l'Anglais qui leur a laissé croire qu'il appartenait à une race supérieure, ces *Français reniés* étaient complètement à plat ventre devant les envahisseurs qui, du reste, rémunéraient généreusement leur servilité avec les dépouilles des patriotes vaincus. Aux uns il était donné une maison dans un quartier chic de Paris, alors au pouvoir de l'Angleterre; aux autres de l'argent ou des honneurs. Parmi les plus enthousiastes à se souiller dans la boue du reniement, on remarquait les docteurs de Sorbonne, précurseurs des intellectuels de notre temps, rationalistes avant la lettre qui, tout en pratiquant extérieurement le culte catholique, et même quelquefois en appartenant au sacerdoce comme Pierre Cauchon, Jean d'Estivet et autres Iscariotes du procès de Jeanne d'Arc, ne croyaient guère à l'action divine en ce monde, ni à la prédilection marquée de la Providence pour la race franque. Sans doute, les temps étaient durs pour la "doulce" France, et Dieu qui, jadis, avait permis que l'Arche de son peuple de choix tombât aux mains des Philistins, suscitait maintenant les cruels Philistins d'Angleterre pour punir une fine nation tombée dans un relâchement contraire à ses destinées. On croit généralement, aujourd'hui, qu'au Moyen Age, le public vivait à la manière des saints; en réalité, depuis Philippe le Bel, le sens moral s'était fort relâché, surtout dans les hautes classes, et ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'un historien moderne a appelé ces temps troublés: l'*Epoque des Bâtards*.

Mais chaque race a sa destinée, et nulle considération humaine ne peut infirmer son rôle tracé d'avance par une loi mystérieuse. Or parmi les nations l'une a été visiblement choisie pour continuer de porter dans la suite des temps le flambeau divin arraché des mains du peuple juif déicide, et c'est la nôtre. Voilà une vérité qu'en cette époque de veulerie et de déliquescence on dédaigne de reconnaître, mais qui n'en existe pas moins, comme l'atteste l'Histoire. Il ne s'agit pas ici de rêveries, mais bien de réalités: la France a été clairement désignée pour être dans le monde l'agent de la civilisation, et chaque Français, qu'il le veuille ou non, est un soldat de l'idéal.

Mais, me dira-t-on, quelles preuves pouvez-vous donner à l'appui de cette opinion d'apparence sentimentale? Savez-vous que, prise à la lettre, elle comporterait de singulières responsabilités, tant pour la nation que pour chacun des individus qui la composent?

Eh oui! la responsabilité est grande et, chose malheureuse, elle est presque insoupçonnée, tant le rationalisme et le sensualisme ont oblitéré le sens moral des contemporains; cependant elle subsiste implacable et ce ne sont pas les élucubrations de nos intellectuels qui changeront quelque chose au plan divin. Il y a dans l'ordre spirituel un équilibre, tout comme dans l'ordre physique, et quiconque s'en écarte fait une chute. D'où vient donc cette mystérieuse persécution dont la France est actuellement l'objet de la part de ses alliés? Qu'est-ce que ce souffle de sourde hostilité qui vibre autour d'elle, la grande victime si crucifiée dans la dernière guerre où elle servit de rempart à la civilisation, sinon qu'elle n'est plus dans sa voie normale qui est celle du Christianisme?

On joue avec toutes sortes de choses aujourd'hui, c'est soi-disant le progrès, mais cette *justice immanente des choses* que Voltaire lui-même reconnaissait, intervient à son heure et alors il faut payer les manquements à la loi qui nous a été imposée dès notre naissance. Le monde moderne, comme disait un philosophe, vit à la façon des porcs à l'engrais, autrement dit pour le ventre, et le susdit progrès consiste à ramener l'humanité aux simples exigences de la Bête, c'est-à-dire: *boire, manger, dormir* et le reste, mais l'étincelle divine qui est en nous a ses obligations que le Révélateur a formulées dans cette phrase expressive de l'Evangile: "Le ciel et la terre ne passeront pas jusqu'à ce que la Loi ait été exécutée à son dernier iota."

La *Loi*, c'est-à-dire le triomphe de l'Esprit sur la matière, doit donc s'accomplir et malheur à ceux, qui par inertie ou aveuglement volontaire, s'écartent des prescriptions divines. Le monde civilisé a payé par une guerre de cinq ans et la mort de vingt millions d'hommes d'avoir méconnu cette vérité absolue, et son expiation ne fait que commencer.

Mais revenons à la France et à sa position au commencement du XVème siècle.

Elle semblait finie alors, bien finie! Ses dirigeants, constamment battus par le vent de l'adversité, avaient abandonné tout espoir de la sauver, et les "Français reniés," valets de l'Angleterre, achevaient de troubler par leurs sophismes l'esprit public singulièrement impressionné par le constant succès des Anglais qui entraient chez nous comme dans une terre promise. Nulle armée, en effet, ne pouvait lutter contre ces merveilleux archers dont les flèches acérées ne manquaient jamais leur but, perçant les meilleures armures. Il n'y avait plus rien à faire, et à moins d'une intervention divine, c'était la servitude de la race franque sous la domination anglo-saxonne.

Cette intervention se produisit et, afin que le miracle fût bien attesté par la disproportion des moyens employés, ce fut une petite gardeuse de moutons que Dieu choisit pour sauver cette France que les nobles capitaines avaient laissé perdre.

Il va sans dire que ces messieurs la reçurent fort mal tout d'abord et le premier auquel elle s'adressa, Robert de Baudricourt, la fit renvoyer immédiatement chez ses parents, avec recommandation de bien la souffleter pour son impertinence; cependant, elle revint deux ans après, et comme les affaires allaient en empirant, il daigna l'écouter une minute.

Messire, dit-elle, ne tardez pas à m'envoyer au roi, car à l'instant où je vous parle les Français perdent une grande bataille qui sera suivie de beaucoup d'autres si l'on attend davantage!

Naturellement, on attendit et cela permit d'apprendre qu'effectivement on avait subi un désastre à Verneuil; elle revint encore annoncer la malheureuse journée des Harengs, dont Baudricourt eut la nouvelle certaine dix jours après.

Convaincu tout au moins du don de prophétie de cette jeune fille, le gouverneur de Vaucouleurs n'hésita pas à l'envoyer au roi à Chinon, sous la protection de deux soldats.

Pour aller de Lorraine à Chinon, il fallait onze jours de trajet, dans une région occupée par l'ennemi; cependant Jeanne passa sans encombre.

Tout le monde connaît les miracles qu'elle accomplit durant sa mission de treize mois; inutile de revenir là-dessus; seulement, nous pouvons longuement méditer sur ce que cette messagère d'En-Haut nous a révélé au sujet des devoirs de la nationalité.

Quelles paroles a-t-elle prononcées à Chinon en abordant Charles VII qui s'était caché dans la foule de ses courtisans pendant qu'un autre, pour la tromper, siégeait sur le trône royal?

"Sire, c'est bien vous le dauphin et non pas celui-là, car un ange audessus de votre tête me l'indique; eh bien! sachez que je suis envoyée par le *Roi du Ciel qui est Roi de France*, pour vous donner ce royaume en gérance. Je vous conduirai sacrer à Reims et désormais vos ennemis ne pourront rien contre vous." !

Or Reims était au pouvoir des Anglais et pour y arriver il y avait pas mal de territoire à conquérir, mais en deux mois et demi de temps la conquête était faite après je ne sais pas combien de sièges et de batailles où les fameux archers anglais purent se convaincre de la justesse de cette curieuse prophétie de Merlin l'enchanteur écrite 600 ans auparavant:

"La France trahie par une femme perdue (Isabeau de Bavière) sera sauvée par une vierge qui sortira du Bois-Chenu (près de Domrémy) et mettra en fuite les gens de l'arc."

Qu'avait dit Jeanne à ceux qui l'accompagnaient dans le hasardeux voyage de Vaucouleurs à Chinon?

"Ne craignez pas, Dieu me fait route, car c'est pour cela que je suis née!

Qu'elle a été sa première parole lorsqu'avec une poignée de soldats elle apparut aux habitants d'Orléans complètement démoralisés?

"Je vous amène le meilleur secours qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit. Il ne vient pas de moi, mais de Dieu même qui, à la requête de St-Louis et de St-Charlemagne, a eu pitié du royaume de France."

Et enfin que dit-elle sur le bûcher, au moment où la fumée commençait de l'envelopper?

"Mes Voix ne m'ont pas trompée. Avant sept ans les Anglais perdront leur plus forte ville en France et ensuite ils seront boutés hors du royaume."

En effet, moins de vingt ans après sa mort, la prophétie était réalisée et le territoire évacué.

On pourrait citer cinquante autres paroles de cette envoyée de l'Au-Delà pour prouver d'abord la réelle corrélation du monde visible et du monde invisible et ensuite la prééminence marquée de notre race sur les autres. Il se peut que certains sots parmi nous ne soient pas pénétrés de ces vérités, mais les étrangers, quelle que soit leur jalousie, ne s'y trompent pas, eux, et leur mépris est juste à l'égard des inconscients de notre nationalité qu'ils voient prosternés devant eux en toutes circonstances, alors que la dignité de leur origine leur commanderait certainement une autre attitude.

Ceux-là sont les "Français reniés" de notre temps, ou — pour employer une épithète que certain "poilu" de notre connaissance appliquait l'autre jour à l'un d'eux — des *Angloléchards*, êtres inférieurs qui, dans leur atonie morale, ne se rendent pas compte que l'essence même de la vie c'est la lutte et que nous sommes ici-bas uniquement pour cet objet. Mais lutter est au-dessus des forces de ces intelligences débiles! Observez-les dans la vie sociale: à la maison ils laissent leurs enfants parler anglais toute la journée, et eux-mêmes dans la rue se croient obligés d'afficher cette langue fruste pour se donner du relief! Que dis-je, même dans nos réunions françaises, il suffit de la présence d'un *Englishman* pour que ces déracinés se mettent incontinent à baragouiner le rude langage anglo-saxon, sans s'occuper si tout le monde peut comprendre, surtout les dames, mais leur galanterie ne va pas jusque-là!...

Pauvres consciences atrophiées, qui croient que l'on peut échapper à son origine et changer de race au mépris de la Loi naturelle!... Les "Français reniés" du passé ont vu ce que cette aberration leur a coûté! Il est vrai qu'au Moyen-Age on agissait énergiquement. Je terminerai ces réflexions par une citation de la chronique historique qui donne, par hasard, quelques précisions sur la façon expéditive employée à l'époque contre les renégats:

"En 1437, Charles VII vint attaquer Montereau avec 6,000 combattants; les défenseurs de la place (Anglais et Français reniés) se défendirent vaillamment pendant six semaines, mais les canons et bombardes des Français, dirigés par Jean Bureau, battirent si furieusement la forteresse, que les assiégés furent forcés de se rendre à discrétion. Le roi fut miséricordieux aux Anglais pour l'amour du Dauphin, enfant de quinze ans qui venait de faire ses premières armes à côté de lui et qui implora leur grâce, mais les "Français reniés" n'eurent point de merci; la plupart furent pendus."

MARIN GOUIN

Bonar Law

De *"Pertinax"*, dans *"l'Echo de Paris"*:

Incontestablement, M. Bonar Law, toutes considérations de parti mises à part, jouit auprès de tous de la plus grande autorité. Il est de ces personnages consulaires qui, en Angleterre, sont considérés par leurs amis et par leurs adversaires comme les dépositaires du patrimoine britannique. En 1911, lorsqu'il fut élu, une première fois, leader des conservateurs fatigués de l'opportunisme et des incertitudes du présent lord Balfour, il avait la réputation d'un homme violent, quelque peu imprudent et d'une éducation politique et parlementaire assez sommaire. Les admirateurs des grâces classiques de M. Asquith dénonçaient en lui une sorte de paysan du Danube. Associé au ministère, dès 1915, lors de la première coalition, il a grandi au pouvoir. A la fois modeste et courageux, il a pu contribuer puissamment à renverser M. Asquith, en décembre 1916, sans que nul ne s'avise de crier à l'ambition et à l'intrigue, sans susciter de ressentiment personnel.

Ce chef des conservateurs est, à bien des égards, très éloigné de tout ce qui fait la couleur du vieux parti. Il ne représente ni la propriété foncière, ni les grandes écoles, ni l'Eglise établie, ni l'aristocratie. Il est né au Canada d'une mère écossaise et d'un père presbytérien. Il a fait sa fortune dans le commerce du fer, à la suite de son oncle maternel. Il n'a jamais bu de sa vie une goutte de vin. Ce sont là tous les dehors d'un radical et même d'un homme du Labour Party. Symbole fortuit mais plein de sens du grand changement qui s'est accompli dans le parti conservateur qui a dû sacrifier à la guerre ce qui fut si longtemps sa raison d'être, le maintien de la grande propriété, l'union avec l'Irlande, etc., pour se contenter de servir la force et la prospérité de l'Empire.

En politique étrangère, M. Bonar Law est de ceux qui, malgré un dévouement très sincère à l'Entente cordiale, conçoivent comme extra-européenne la vocation propre du peuple britannique. On se rappelle sa lettre du 7 octobre, protestant contre l'attitude de la France dans l'affaire de Tchanak. Déjà, en avril 1920, M. Lloyd George étant absent de Londres, il lui avait appartenu de s'élever contre l'entrée des troupes françaises à Francfort, événement contraire à des assurances qui, le jour précédent, avaient été reçues de Paris. Dans les deux cas, le leader de la Chambre des Communes critiquait moins le fond que la forme de notre politique. Que ces souvenirs nous indiquent la ligne à suivre vis-à-vis du nouveau ministère. Déclarons sans détour notre politique allemande, nous rappelant que la fermeté en sera d'autant plus aisément acceptée qu'elle sera plus exempte de toute réticence.

Les conditions de la levée de l'embargo

Ottwa — L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture a fait connaître les conditions de la levée de l'interdit sur le bétail canadien en Angleterre.

Cette levée reste cependant sujette à l'assentiment du parlement. Les termes de cette entente sont:

1 — Le bétail impropre à l'élevage doit faire une quarantaine de trois jours avant l'embarquement; inspection quotidienne pendant le trajet et chaque cargaison de bestiaux doit être munie d'un certificat de santé avant le départ.

2 — Le bétail propre à l'élevage est sujet aux mêmes conditions et il devra être examiné un mois avant l'embarquement pour la tuberculose.

3 — La quarantaine de trois jours peut être tenue au départ du train ou du navire.

4 — Ces conditions sont réciproques. M. Motherwell a ajouté qu'elles ont été câblées et qu'elles peuvent encore être modifiées. On en est venu à cette entente à la suite d'une conférence entre le cabinet Lloyd George et les représentants canadiens: l'hon. W. S. Fielding, l'hon. Ernest Lapointe, le Dr T. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture et Duncan Marshall, commissaire de l'Agriculture.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-BONIFACE, Man

Dimanche le 5 octobre, à la cathédrale, M. l'abbé Brunet, vicaire, a chanté la grand'messe. Il était accompagné de MM. les abbés Lapointe et Dion comme diacre et sous-diacre. S. G. Mgr l'archevêque a donné le sermon sur le saint baptême. Ce sermon était la continuation d'une série déjà commencée depuis quelque temps.

En terminant, Mgr l'archevêque nous dit qu'il était plus facile de sauver son âme que de la perdre. "A nous donc de correspondre à la grâce de Dieu, et de retirer le plus d'aide possible de tous les moyens que nous donnent les sacrements."

— M. Marcel Dupré, le grand organiste français de Notre Dame de Paris, a donné, le 7 novembre, à Winnipeg, un concert d'orgue.

Il y avait foule et l'on a même vu M. Georges Dorval, notre sympathique organiste de la cathédrale de Saint-Boniface, se chercher la meilleure place pour bien voir et bien goûter toute cette mélodie que M. Dupré nous donnait à profusion. (Je vois encore le binocle de M. Dorval dans l'estrade de gauche).

Le lendemain, M. Dupré a traversé la rivière Rouge pour venir visiter la cathédrale de Saint-Boniface et en même temps y exécuter quelques morceaux de musique.

"Vous devriez avoir 65 jeux pour votre orgue, le plus tôt possible, a-t-il dit. Vous auriez là un véritable chef-d'oeuvre."

— Jeudi soir, le 9 novembre, a eu lieu dans la grande salle du Petit Séminaire, une conférence donnée par M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre-Jolys. Le sujet était: "Le paganisme dans les Indes." M. l'abbé Jolys a visité ce pays il y a douze ans avec un aimable compagnon, Mgr Cherrier, protonotaire apostolique du diocèse de Winnipeg.

M. Gédéon Lemay, qui présidait, a présenté en termes choisis le conférencier au nombreux auditoire.

Nous avons remarqué entre autres: M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire; Mgr Cherrier, protonotaire apostolique du diocèse de Winnipeg; Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale, et un grand nombre de prêtres de Saint-Boniface.

:*:

VISCOUNT, Sask.

Baptêmes — M. et Mme Arthur Vanhouve ont fait baptiser une fille, Blanche-Marie-Elodie. Parrain et marraine, Henri et Sophie Vanhouve.

M. et Mme John Saretski, une fille, Véronique. Parrain et marraine, Joseph et Rosa Loroff.

M. et Mme Robert Létourneau, un garçon, Joseph-David. Parrain et marraine, Adrien et Lucia Paquette.

M. et Mme David Marckley, un garçon, Jean-Antoine. Parrain et marraine, Elie et Floranna Dumontier.

M. et Mme Jack Mills, une fille, Eveline-Geneviève. Parrain et marraine, Ernest et Marie Vanhouve.

Mariage — M. Aurèle Gratton a épousé Melle Violette McIntosh.

Départs — Mme Piquette est retournée aux Etats-Unis pour y rester définitivement. Pendant son séjour à Viscount, elle avait eu la douleur de perdre sa fille; Mme Turcotte.

— Melle Berthe Bergevin a quitté Viscount pour aller demeurer chez ses parents, dans la province de Québec.

— M. Amédée Lemire, qui restait au village depuis le printemps dernier, vient de retourner sur sa terre.

Croix — Nous avons reçu deux nouvelles croix une grande et une petite. Une belle grande croix noire a été installée au cimetière par les paroissiens, et une croix de procession nous a été donnée par M. Rauw.

Farces anglaises — Durant la nuit du 31 octobre, de vilains masques ont parcouru, en hurlant, les rues de notre village, et le matin de la Toussaint dix-neuf "bureaux de santé" gisaient à terre. Des scènes pareilles, qui se renouvellent chaque année à la même date, ne sont-elles pas inspirées par le désir de ridiculiser le "mois des morts" et la croyance au purgatoire? Au moyen âge, dans les vieux pays, le veilleur de nuit parcourait les rues, le soir du 1er novembre, en criant: "Réveillez-vous, gens qui dormez! Priez, priez pour les trépassés!" Aujourd'hui nous avons remplacé cette pieuse coutume par des farces et des masquarades beaucoup moins poétiques. Mais que voulez-vous? nous avons fait tant de progrès et nous sommes si loin du moyen-âge ici dans l'Ouest!...

:*:

ARBORFIELD, Sask.

Après la grand'messe de dimanche dernier, M. le curé Carpentier convoquait les paroissiens au soubassement de l'église dans le but de nommer un comité qui verrait à organiser un bazar au profit des oeuvres paroissiales. Les personnes ci-après nommées furent choisies pour faire partie du comité: Section des dames: présidente, Mme François Soucy; vice-présidentes, Mmes Victor Hudon et Zénon Chamberland. Section des hommes: président, M. Raymond Courteau; vices-présidents, MM. Albert Favreau et Louis Henley.

A une réunion du comité tenue peu après, il fût décidé que ce bazar aurait lieu les lundi et mardi 4 et 5 décembre prochain. M. Joseph Hudon, dit Beaulieu, fut nommé directeur de la partie théâtrale du bazar, avec M. Armand Généreux comme assistant. Comme ces deux derniers ont déjà fait leurs preuves comme artistes de la scène, on ne doute pas que la partie théâtrale de notre bazar sera un spectacle qui vaudra certainement la peine d'être vu.

L'objectif à atteindre pour ce bazar est de $1,000. L'an dernier, avec une récolte moindre que celle de cette année, on recueillit plus de sept cents dollars. Aussi les membres du comité ont fermement l'espoir de dépasser le mille piastres cette année, car tous nos paroissiens ont promis leur concours. Plusieurs articles de valeur ont été donnés, entre autres un traineau neuf (cutter) et une montre en or. *Les billets de râfle sur ces objets*, ainsi que sur d'autres de moindre valeur, sont déjà en vente, et si on peut juger d'après le nombre de billets déjà vendus, on peut prévoir que le bazar de cette année dépassera de beaucoup en recettes ceux des années passées.

— Une bordée de neige s'est abattue sur notre district dans la journée de lundi le 6, et comme il en est tombé plusieurs pouces, les sleighs ont fait leur apparition.

— Maintenant que la saison des labours est terminée, l'époque du charroyage du grain aux stations les plus proches, Eldersley et Ridgedale, est arrivée. Plusieurs de nos gens sont occupés à ce charroyage de ce temps-ci, et comme la récolte a été excellente un peu partout dans le district, plusieurs y seront occupés une partie de l'hiver, c'est-à-dire jusqu'au grands froids; alors on sera bien content de se chauffer près d'un bon feu de bûches, en songeant que si du moins on ne peut obtenir un prix raisonnable pour ce blé qui nous a donné tant d'inquiétudes, on peut toujours se chauffer à assez bon marché, ni embargo ni contrôle extérieur ne venant faire contre-poids dans la balance sur les arbres que nous abattons.

:*:

LAFLECHE, Sask.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, sera à Laflèche le dimanche 26 novembre et les jours suivants pour la bénédiction de la nouvelle église.

A 10 h. du matin, une procession se déroulera dans les rues décorées de la ville, pour accompagner le T. S. Sacrement de la vieille église dans la nouvelle. La fanfare et toutes les sociétés catholiques y prendront part.

A 6 heures, *un grand banquet* populaire présidé par Mgr l'archevêque sera donné dans la nouvelle salle canadienne. Il sera suivi de nombreuses "santés."

Le lundi 27, les Enfants de Marie donneront une magnifique séance dramatique et musicale pour la première fois, et Mgr l'archevêque ouvrira officiellement le bazar.

Le mardi, à 10 h., bénédiction solennelle de l'église. Le soir, premier concert de radio et inauguration du cinéma. Bazar.

— Les mercredi 29 et jeudi 30, le bazar se continuera avec des attractions nouvelles nombreuses; plusieurs jeux seront au profit de nos vaillantes candidates, ainsi que plusieurs comptoirs.

Il est difficile de savoir laquelle va décrocher le premier prix. Melle Gauthier a eu un grand succès dans les séances qu'elle a déjà données, et Melle Morin a fort bien réussi dans le banquet qu'elle a donné le jour d'actions de grâces. La lutte sera chaude, assurément, pendant la durée du bazar. Les paris ont déjà commencé.

— Nous attendons beaucoup de visiteurs à l'occasion de la bénédiction du bijou d'architecture qu'est notre nouvelle église et nous les assurons d'une cordiale bienvenue

:*:

MARCELIN, Sask.

Une impressionnante cérémonie a eu lieu à la Banque de Commerce de Marcelin, le dimanche 29 octobre, à l'occasion du dévoilement de la pierre commémorative que cette banque érige dans toutes ses succursales, afin de perpétuer les beaux états de service du personnel pendant la guerre et les noms de ceux qui ont donné leur vie pour le pays.

M. W. L. Watson, le gérant, inaugura la cérémonie en passant en revue le rôle joué par le personnel durant la guerre. Sur un total de 2615 hommes, 1701 s'enrôlèrent, et sur ce nombre 265 firent le sacrifice suprême. M Watson cita en particulier les trois employés de la succursale de Marcelin qui firent la campagne: le lieutenant C. W. M. Barnum, le lieutenant F. J. Maginn et le soldat P. D. Starkey. Il lut la citation de la Gazette Officielle nommant le lieutenant F. J Maginn membre de l'Ordre du service distingué. Il rappela comment la mort de ce dernier fut regrettée de tous ceux qui l'avaient connu.

Le Rév. Benjamin Ralph et M. l'abbé Paquette, prêtre desservant de Marcelin, procédèrent tous les deux au dévoilement de la tablette. Le Dr. Ralph, qui parla en français et en anglais, rappela le magnifique esprit de coopération qui poussa tant d'employés de la banque à offrir leurs services pour le pays à l'heure du danger et montra comment ce fut seulement à cet esprit de coopération sur une large échelle que l'on dut la fin heureuse de la grande guerre. L'orateur insista sur le grand besoin de la même coopération parmi nous-mêmes et la nécessité d'une meilleure entente entre les différentes races représentées dans le district.

Il y avait là environ 120 personnes, venues non seulement du village, mais de toutes les parties du district de Marcelin.

Le *médaillon est suspendu au mur* du bureau principal et fait l'admiration de tous.

BEAUMONT, Alta.

Encore une de nos enfants qui s'en est allée pour un monde meilleur. Melle Fernande Blanchard est entrée chez les Petites Franciscaines de Marie le 2 novembre. Elle passera quelques mois au couvent d'Edmonton pour retourner ensuite au noviciat de la Baie St-Paul. Melle Blanchard est une ancienne élève du couvent de Morinville.

Honneur à ces jeunes qui quittent tout pour suivre le divin maître. Puissent-elles avoir de nombreuses imitatrices.

DELMAS, Sask.

Un de nos abonnés de Delmas nous envoyait, il y a près d'un mois, un mandat-poste de $2.00 (M-8 432908). Aurait-il l'obligeance de nous faire tenir son nom afin que nous puissions faire sur notre liste le changement nécessaire.

LEASK, Sask.

La bénédiction de notre église a eu lieu le 1er novembre, fête de la Toussaint. M. l'abbé Paquette présida à la cérémonie. Mme Dorais, de Marcelin, touchait l'orgue. Nos chantres improvisés sont tous à féliciter.

Le banquet qui eut lieu le 6 a obtenu un grand succès; le menu était des plus délicieux et le programme des mieux réussis. Nous devons citer *M. Alex Colleaux, qui a su donner le "fou rire"* à tout son auditoire.

— Melle Jeanne Cuelenaere, pensionnaire à l'Académie de Sion, était en visite dans sa famille au commencement de la semaine.

Mariage — Samedi le 4, M. Steeve Verbonac conduisait à l'autel Melle Mary Sedlar. Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux.

Baptêmes — M. Tom Lussier, un fils, baptisé Joseph-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Martin.

— M. Auguste Pirart, une fille, baptisée Jeanne-Marie-Blanche. Parrain, Jean Cuelenaere; marraine, Melle Blanche Boichat.

:*:

LAC PELLETIER, Sask.

Accident — Le 2 novembre dernier, notre paroisse a été plongée dans un deuil sans précédent. Marcel Monchamp, jeune homme de 22 ans, mécanicien pour la machine à battre de son père, eut le bras pris dans les courroies et fut projeté sur le sol. Son bras gauche fut arraché et il eut la tête brisée; la mort a été instantanée. Il laisse pour pleurer son départ si soudain: son père, M. J. B. Monchamp, sa mère, quatre soeurs et trois frères, ainsi qu'un beau-frère, M. J. Corbeil, de Winnipeg. Une de nos meilleures familles chrétiennes se trouve plongée dans un deuil cruel. Le **Patriote** et tous les paroissiens du Lac Pelletier offrent leurs plus sincères condoléances aux parents et amis en deuil.

Inhumation — Berthe Falcon, âgée de 5 ans, enfant de Joseph Falcon et de Louisa Hamelin.

Baptêmes — Ont été tenus sur les fonts baptismaux, Marie-Anne Perreault, enfant de Alexandre Perreault et de Marguerite Mailloux. Parrain et Marraine, Joseph Vermette et son épouse.

Marie-Ludicine, enfant de Joseph Monette et de Béatrice Roy. J. W. Monette et son épouse ont servi de parrain et marraine.

Marie, née du mariage de Joseph Adam et de Adéline Lemire: parrain et marraine, Patrice Trottier et Célina Lemire.

Malades — M. J. N. Monette père, a été gravement malade pendant quelques semaines; il est à peu près bien maintenant.

M. H. Sylvain s'est fait brûler une main en travaillant à sa machine à battre; il ne souffre pas trop maintenant, il a été cependant dans l'impuissance de continuer les battages.

Divers — Les battages sont enfin terminés. Nos francs lurons sont retournés vers la terre natale. En nous quittant, ils nous ont dit: au revoir, à l'automne prochain, car ils ont été enchantés de leurs courses dans nos riches plaines de la Saskatchewan. Nous leur avons souhaité un heureux retour parmi nous.

:*:

MONTMARTRE, Sask.

M. Jos. Proteau, ayant vendu sa propriété à M. Hélène, est parti avec sa famille pour aller résider à Charlesbourg, P.Q. Il sera certainement regretté par les amateurs de chant et par les comédiens locaux.

— M. Isaïe Perras a acheté la demi-section de M. Alex Lacoursière.

— M. le Dr E. Lavoie a vendu sa pharmacie à M. Cadieux, pharmacien de Gravelbourg. Le docteur désire consacrer tout son temps à ses malades.

— Le service électrique s'agrandit tous les jours et bientôt tout le monde aura la lumière en abondance.

— Les trois accusés d'effraction, Falhaman, Ebile et Folk, ont comparu devant les magistrats Boyer et Colican, pour enquête préliminaire et ont été renvoyés à la cour de district à Régina pour le mois de février. En attendant, ils ont été mis en liberté, sous un cautionnement considérable.

— M. H. Léveillé, de Régina, a passé plusieurs jours chez son frère, M. J. A. Léveillé.

— Mme A. Boyer est allée résider à Régina avec sa famille.

— De nombreux cadeaux sont reçus tous les jours par M. l'abbé Jérôme, secrétaire du bazar, qui n'épargne pas ses peines pour en assurer le succès. Il est difficile d'échapper aux pressantes sollicitations des demoiselles de la paroisse qui rivalisant de zèle pour le succès de cette oeuvre. Les jours du bazar seront du 7 au 10 décembre.

— Environ 30 personnes sont à préparer le chant pour la messe de minuit sous la direction de M. Dancause.

— M. Gilles Sylvestre est parti pour l'Est avec sa famille.

— La tempête de neige que nous avons subie a arrêté les battages qui, heureusement, sont très avancés.

:*:

Mouvement de l'A.C.F.C.

Cercle Montcalm d'Assiniboia

A une assemblée du cercle local Montcalm de l'A.C.F.C. le 8 octobre, il y eut une jolie partie de cartes et une soirée dramatique et musicale donnée par les membres du cercle au profit de l'église de Saint-Victor. M. le curé Morissette était présent et fut enchanté du résultat pour son église.

Durant cette soirée une collecte *fut aussi faite au profit* de M. le curé Poirier, à l'occasion de son départ d'Assiniboia. Dans quelques minutes le secrétaire fit une liste des donateurs et le montant de $37.00 fut versé et envoyé à M. l'abbé Poirier accompagné d'une lettre lui offrant de sincères souhaits et lui exprimant les regrets de son départ. M. Poirier envoya aux donateurs ses remerciements et souhaits sincères.

Une assemblée générale fut demandée pour le premier novembre, mais l'assistance n'y étant pas favorable, l'assemblée fut remise au dimanche 5 novembre pour l'élection des officiers et l'installation d'un nouveau secrétaire-trésorier pour remplacer M. Léon Racicot, qui nous quitte pour l'Est.

:*:

ROME — L'Institut agricole international de Rome rapporte que l'estimé de la récolte de blé pour l'Argentine est 231,200,000 minots, contre 180,640,000 minots en 1921. On estime, d'autre part, que l'Australie a environ 10,000,000 d'acres de terre en blé contre 9,589,000 l'année dernière.

La fiancée du Kaiser....

Donc, le kaiser se remarie...

D'abord, je n'y ai pas cru.

Mais, la semaine dernière, j'ai eu entre les mains des photographies d'Amsterdam où l'on voyait une jeune femme, d'aspect intelligent et fin, et qu'accompagnait une fillette tenant en laisse un berger allemand.

C'était la fiancée officielle.

Le tout avait pour cadre un parc princier qui fleurait le haut parfum "de l'autre côté du Rhin" comme on disait avant la guerre, en Alsace.

C'est donc vrai, sérieux, imminent.

* * *

Quand on a soixante-trois ans et, derrière soi, de telles géantes responsabilités que personne au monde n'en connait de pareilles, il semble que toute l'attention humaine doive être accaparée par le jugement éternel qui s'approche.

Que va-t-on me demander...? Que vais-je répondre...?

Et l'on sent la vérité de la parole de David: Ma faute ne se dilue pas dans l'oubli. Elle est là, invisible et contre moi, toujours...*Peccatum meum contra me est semper...*

Pourtant, je comprends très bien qu'à soixante-trois ans on se remarie.

Au seuil de la solitude glacée vers laquelle descend toute vie, on a peut-être plus besoin d'une main amie et d'une tendresse qu'à l'âge de la force et des rêves de jeunesse.

Peu à peu, on a vu disparaître ses compagnons de route; les longs espoirs deviennent une ironie; on se sent seul avec des forces déclinantes, devant le combat redouté qui clôt l'existence.

Alors tout rappel d'affection devient précieux.

C'est un réconfort avant le terrible passage...

C'est la malédiction initiale "*Voe soli...! Malheur à celui qui est seul...*" un peu atténuée...

C'est le soleil d'hiver, mais soleil tout de même, et si bon au malheureux qui chemine sur la route enneigée.

* * *

Mais alors, s'il ressent tout cela, ce kaiser, ce fantastique tueur d'hommes... il n'est donc pas ce que je supposais!

Il n'est pas le loup rude et sauvage au fond des bois!..

Il n'est pas l'Attila, dans l'âme duquel une frénétique ambition a supprimé tout sentiment...

Il n'est pas le dieu farouche de la guerre... ce Wotan, dont la félicité unique et suprême était de boire l'hydromel dans le crâne chaud des vaincus.

Je suis en présence d'un être qui est un homme comme tout le monde...qui a besoin, lui aussi, d'une affection et d'un coeur.

...D'un homme qui trouve du charme, le soir, en rentrant à la maison, d'apercevoir la clarté d'une ombrelle dans l'antichambre...

...D'un homme qui rêve devant une tête blonde penchée sous la lampe... devant deux mains qui se tendent vers sa main...

...D'un homme qui a besoin d'entendre une voix de femme lui dire au seuil de la porte: "Comment allez-vous, mon seigneur et maître..?"

Le kaiser est cela...

Mais alors!.. Alors! !...

Chez cet homme, quelle responsabilité plus immense encore qu'on ne supposait!

Qu'un aventurier aux entrailles de fer, *sans aucun besoin de coeur*, sans désir de foyer, brise le coeur et le foyer des autres, c'est déjà abominable.

Mais cette brute-là peut invoquer, comme excuse, qu'elle ignore l'amertume des larmes — n'ayant jamais pleuré — et la douceur d'aimer — n'ayant jamais rien su de l'amour.

Il n'a pas cette excuse-là, ce kaiser qui, après avoir eu femme et enfants, ne peut supporter de rester seul plus d'un an, et vole avec une ferveur de jeune homme vers un nouvel hyménée.

Il sait la douceur des fiançailles commençantes...

Il sait la joie profonde d'un légitime foyer, auquel préside la femme choisie et aimée.

Il sait la gaieté que mettent, le soir autour d'une table, les visages rieurs des petits enfants.

Il sait tout cela.

Aussi je répète: "Alors !... alors! !...".

* * *

Pourra-t-il quand, dans la petite chapelle du château de Doorn, il s'agenouillera à côté de sa fiancée de surérogation, ne pas penser aux innombrables fiancées des autres, sur la tête desquelles il a jeté le voile noir...?

Pourra-t-il ne pas évoquer les veuves lamentables, dont il a sauvagement brisé et le coeur et l'avenir...?

Et quand, au milieu de fils qui lui ressemblent, il apercevra les jeunes figures des enfants de sa femme, pourra-t-il oublier les enfants des autres... ceux de Belgique et de France...?ceux du *Lusitania*, dont, à la côte anglaise, on alignait les pauvres petits corps frigides au long du cadavre des mères..?

Et si, dans l'égoïsme d'un bonheur qui ne paraissait plus possible à une telle conscience humaine, le kaiser écarte la gênante vision, la princesse Hermine von Schoenaich-Carolath ne pourra pas ne pas l'apercevoir.

Les pages d'honneur feront bien alors de soulever la traîne royale, car, dans cette chapelle, partout elle se tacherait de sang.

Et, bien qu'Allemande et hypnotisée par les perspectives possibles de l'avenir, la fiancée frissonnera peut-être tout de même en mettant sa main dans celle qui, d'un trait de plume, signa la mort de tant de martyrs dont le sang crie, et criera pendant des siècles vers la Justice Eternelle....

Pierre l'Ermite

Souvenons-nous de nos morts

Le mois de novembre

L'âme de notre religion, c'est la charité. Depuis qu'un Dieu mourant l'a mise au monde, sur le Calvaire, cette vierge douce, ardente, compatissante, a passé sur tous les chemins de notre existence, au foyer de toutes les mères, au chevet de toutes les douleurs. Elle enchaine les coeurs dans les liens si forts que la mort ne saurait les rompre. Le souvenir, en effet, survit aux ruines que le temps multiplie dans le monde de nos affections, *et nous suit au delà de la tombe.* Il va trouver dans leurs froids tombeaux ceux de nos frères que la mort a moissonnés pour leur porter le réconfort de l'amitié fidèle. Quelle consolation pour nous que cette doctrine de la Communion des Saints!...

Le mois de novembre, c'est le mois des Morts; ainsi l'appelle la piété des fidèles. Pas un jour où nous ne devrions penser aux chers disparus; mais l'Eglise entend ranimer notre zèle et nous rappeler d'une façon toute spéciale, et avec une insistance toute maternelle, le grand devoir du souvenir et de la prière pour nos morts. S'inspirant de la sombre mélancolie des jours d'automne, elle veut nous rappeler que nous aussi, avec le déclin des années qui s'enfuient, nous penchons vers l'irrémédiable décadence. Dans le vaste champ du cimetière, à côté de nos parents, de nos amis, une place nous attend. L'herbe épaisse aura vite fait d'effacer les derniers vestiges de notre passage ici-bas, et, à notre tour, nous dormirons dans le silence, la solitude et l'oubli.

Hélas! on a pu dire avec trop de vérité: "L'herbe pousse moins vite sur les tombes que l'oubli dans les coeurs." Au jour des funérailles, nous avions juré aux chers disparus, par nos regrets et par nos larmes, l'éternel souvenir. Mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence les couvre, aucun rivage n'envoie plus sur les tombes la brise de l'amour"; peu à peu nous les oublions en les perdant de vue.

Ne croyons pas nous être acquittés du grand devoir de la charité, de la justice ou de la reconnaissance envers nos défunts en couvrant leurs tombes de fleurs ou en édifiant à leur mémoire des monuments fastueux. Le granit précieux, le marbre opulent, qu'est-ce autre chose qu'une froide pierre qui dira au passant désoeuvré le souci de notre vanité? Mieux vaut une humble croix de bois qui tend les bras à la prière et implore le souvenir.

Puisque l'Eglise juge à propos de consacrer tout le mois de novembre au souvenir des Morts, ne manquons pas de répondre à son appel. Souvenons-nous que Dieu se servira pour nous de la même mesure dont nous nous serons servis envers les autres. Multiplions les oeuvres de notre charité en faveur des âmes du purgatoire: la prière, l'aumône aux pauvres, la communion, le Saint-Sacrifice de la Messe, etc., nous avons tant de moyens et de motifs de les secourir.

Le poète a pu dire: Le vrai tombeau des Morts, c'est le coeur des vivants; qu'il n'en soit pas ainsi pour nous. Que chacun se souvienne, durant le mois de novembre, de tous ceux de ses parents et de ses amis de l'autre monde, et supplie le Dieu des miséricordes de leur donner le repos éternel.

En 1917...

Les mémoires de Guillaume II ontreplacé au premier plan de l'actualité les tentatives de paix qui se produisirent au cours de l'été 1917.

A ce sujet, le récit donné par l'ex-empereur de l'entrevue qu'il eut avec Mgr Pacelli, nonce à Munich, a appelé une mise au point que la presse catholique allemande a publiée. On y voit que l'éminent diplomate accrédité par le Saint-Siège en Allemagne, au moment même où il faisait, pour abréger les horreurs de la guerre, une suprême démarche auprès du Kaiser, posait nettement la question de la Belgique et de l'Alsace-Lorraine.

La paix véritable, en effet, ne saurait se concevoir en dehors de la justice, et la justice exigeait que le droit, outrageusement violé en Belgique depuis trois ans, en Alsace-Lorraine depuis 47 ans, et sur combien d'autres points du continent, hélas! fut rétabli.

Mais on a prétendu que les maîtres de l'Allemagne donnèrent à l'époque, en ce qui concerne notamment la Belgique, des assurances telles que l'effusion de sang eût pu être arrêtée...On a même été jusqu'à dire que si l'Allemagne était bien responsable du déclanchement du conflit mondial en 1914, c'est l'Entente qui portait la responsabilité de la continuation de la guerre à partir de 1917.

A cette mensongère accusation, c'est à un Allemand lui-même que nous demanderons une réplique péremptoire. Et quel Allemand?... Un ennemi du régime impérial, un antipatriote? En aucune manière. Il s'agit du Dr Hans Delbrück, professeur à l'Université de Berlin, qui reçut jadis de Guillaume II en personne la direction du ministère des Colonies.

Le Dr Delbrück, dans un ouvrage où il accuse Ludendorff d'avoir été l'ouvrier de la défaite allemande, affirme que c'est sous l'influence du général que les assurances précises relativement à l'indépendance de la Belgique ne furent pas données par l'Allemagne en 1917.

"Si on avait seulement donné au nonce du pape la réponse qui convenait, écrit-il, on aurait pu continuer à tisser le fil de la paix". Et il conclut: "L'Allemagne n'ayant pu être amenée à faire la déclaration demandée sur la Belgique, bien que le Reichstag se fût prononcé, lui aussi, en ce sens, dans sa résolution de paix, l'entremise papale demeura sans résultat. La faute de procédure en incombe à Künlmann; la faute de fond à Ludendorff".

Le témoignage est formel, et il a de l'autorité. Le 4 août 1914, le Chancelier Bethmann-Holweg avouait le crime que commettait l'Allemagne en violant la neutralité de la Belgique; mais, ajoutait le Chancelier, nous réparerons les torts causés.

Et moins de trois ans après, grisés sans doute par leurs succès éphémères, les dirigeants de Berlin ne voulaient plus prendre aucun engagement sur ce point. Cela les juge.

Une victoire de l'impérialisme allemand eût été un deuil général pour la liberté du monde. Chaque jour qui passe nous en apporte une preuve nouvelle.

X. Y. Z.

De retour de l'Amérique du Sud

Paris — Le capitaine René Fonck, député des Vosges, le fameux "as" français qui a abattu "officiellement", pendant la guerre, plus de soixante avions allemands, vient de rentrer de l'Amérique du Sud où il a assisté à l'exposition du centenaire du Brésil. Il était accompagné, pendant son voyage, par Mgr Baudrillart, membre de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris. Le capitaine Fonck a prédit que l'aviation serait bientôt le facteur le plus important de la vie économique en Argentine.

Interviewé par le "Petit Parisien", il a déclaré que le vol en avion était entré dans les habitudes journalières en Argentine et qu'en raison du manque de routes, de la nature du pays et de l'immensité des propriétés agricoles, l'aviation deviendrait probablement bientôt le mode habituel de locomotion dans ce pays.

Mgr Baudrillart et le capitaine Fonck ont été enchantés de leur réception dans l'Amérique du Sud. Mgr Baudrillart a remarqué que les Allemands faisaient une propagande puissante dans cette région, particulièrement dans les journaux de langue espagnole.

PARIS — L'auteur dramatique et journaliste Alfred Capus, de l'Académie française, est mort à 64 ans. Il était directeur politique du *Figaro*.

Nouvelles de partout

EDMONTON — E. E. Moran a passé onze jours et onze nuits sans nourriture et sans feu, perdu dans les bois et les marais. Il semble avoir supporté cette dure épreuve sans trop de dommage pour sa santé.

SASKATOON — Des recherches de la police qui duraient depuis plus de deux mois ont abouti à l'arrestation de deux hommes et à la saisie de l'une des plus grandes distilleries clandestines encore découvertes dans l'Ouest. L'installation, qui se trouvait dans une petite ferme à quatre milles au nord de Saskatoon, comprenait deux grands alambics complets, six barils de 36 gallons chacun de "mash", plusieurs bidons à crème contenant du whiskey manufacturé et une grande quantité de sucre en sacs.

MOOSE JAW — La succursale de la Banque Union à Viceroy a été complètement détruite par un incendie.

RAYMORE, Sask. — Deux entrepôts de magasins ont été visités par des individus qui s'y sont livrés à des actes de vandalisme, détériorant les marchandises et la propriété. La police provinciale enquête.

NORTH BATTLEFORD, Sask. — Edward Arnold, de North Battleford, a été tué instantanément dans un accident de chasse. Il escaladait le bord d'un ruisseau lorsque son pied glissa et le chien de son fusil fut actionné par une branche. La décharge lui emporta la partie inférieure du visage. Arnold, qui est âgé de 45 ans, laisse une veuve et six enfants.

SASKATOON — H. Schroëder, agent de la "Mennonite Colonisation Association" à Aberden, Sask., déclare que les 3.000 Mennonites qui émigrent de Russie n'hésitent pas pour venir dans l'Ouest Canadien ou au mexique. Le contrat pour leur transport a été signé en juillet 1921 et ils s'embarqueront dès que le Canadien Pacifique sera en mesure de les traverser.

RAYMORE, Sask. — Joseph Simp, fermier de Headlands, s'est brisé l'épine dorsale à deux endroits en tombant du siège de sa charrue. Il est mort quatorze heures après l'accident.

MONTREAL — Sir Montagu Allan président de la défunte Banque des Marchands, accusé de négligence pour avoir signé un faux rapport, a été acquitté par le juge Décarie. C'est le second acquittement dont il bénéficie, ainsi que MacArow, le gérant général de la même banque. On croit que ce jugement mettra fin à l'affaire.

WINNIPEG — Mrs A. Hamilton, belle-mère de l'hon. Crerar, est morte à Solsgirth, Man., à l'âge de 77 ans. Les députés progressistes siégeant à la conférence ont adressé à leur ancien chef un message de sympathie.

OTTAWA—D'après le bureau des statistiques, l'Alberta a tenu la tête depuis deux ans parmi les provinces productives de charbon du Canada; viennent ensuite par ordre la Nouvelle-Ecosse, la Colombie Anglaise, la Saskatchewan, et le Nouveau-Brunswick.

MONTREAL — Mme Louis Fréchette, veuve du poète bien connu, est morte. Elle était pensionnaire de l'institution des sourds-muets.

PARIS — L'importante direction de l'Ecole française de Rome, vacante depuis la mort de Mgr Duchesne, sera d'ici peu pourvue d'un titulaire par M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le choix du ministre s'est porté sur M. Pératé, qui, depuis quelques mois, avait assuré l'intérim de directeur de l'Ecole de Rome.

PARIS — M. Jonnart, ambassadeur de France près le Saint-Siège, pose sa candidature au fauteuil de M. Paul Deschanel. Sept candidats s'étaient déjà présentés à ce fauteuil: MM. Auguste Dorchain, F. Gregh, G. Guiches, Ch. Le Goffic, Ch. Maurras, Han Ryner et P. Vebér. M. Jonnart est membre de l'Académie des sciences morales et politiques, à laquelle appartenait M. P. Deschanel.

PARIS — Le Dr Armand Belille, dans une communication à l'Académie de Médecine, recommande un plus grand usage des bains de soleil pour le traitement de la tuberculose et de la péritonite.

MONTREAL — Le port de Montréal a déjà dépassé pour cette année le total des expéditions de grain effectuées en 1921, lequel s'élevait à 138,453,980 minots. A l'époque de la fermeture de la navigation on aura probablement dépassé les 150 millions de minots.

Une cathédrale de 600 ans

Cologne — Des cérémonies grandioses ont marqué le 600ème anniversaire de la cathédrale de Cologne. Le cardinal Schulte présidait.

Cette cathédrale a été bénite en 1322 par l'archevêque Henri II, comte de Virneburg. Ce ne fut qu'en 1880 qu'elle fut entièrement terminée, alors que l'on a érigé deux clochers de 515 pieds de hauteur.

AVIS

Loi de l'impôt sur les écoles

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des prévisions de la Loi de l'impôt sur les écoles, Son Honneur le Juge Doak a choisi la date de jeudi, 21 décembre, 1922, au palais de justice de la ville de Prince-Albert, à 10 h. 30 a.m., ou à tout autre temps et endroit où pourra être entendu l'avocat, pour tenir une session de la Cour de Confirmation pour confirmer les renvois de mandat faits en vertu de la clause 19, chapitre 112, de la Loi des écoles de 1920 connue sous le nom de "Loi de l'impôt sur les écoles," par le trésorier des districts scolaires ci-après mentionnés.

District scolaire de Bégin, No. 3346.
District scolaire de Paddockwood, No. 3718.
District scolaire de Sturgeon River, No. 3565.
District scolaire de Sugar Hill, No. 4251.
District scolaire de Chesley, No. 4302.
District scolaire de Elk Range, No. 4416.

Daté à Régina, le 8ème jour d'octobre, A.D. 1922.

J. J. SMITH,
Sous-ministre des
Affaires Municipales.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW-BUNCH, Sask.

Nous apprenons avec plaisir que nos commissaires d'école visiteront les classes de notre couvent durant le mois de novembre. Nous devons les féliciter pour l'attention qu'ils portent à la gente scolaire, qui saura à son tour l'apprécier en étudiant ferme. Cette visite sera très bien accueillie, comme toujours, par nos religieuses, qui sont des éducatrices de grande valeur; c'est ce qui explique qu'elles aiment à faire voir leurs élèves. En effet, les portes des classes de cette institution ont toujours été ouvertes par le passé à ceux qui ont voulu juger sur place le travail que ces éducatrices accomplissent depuis plusieurs années dans le silence et la piété. C'est à nous, paroissiens, à soutenir cette institution en continuant à l'aimer parce qu'elle nous fait du bien.

— Dans l'arrondissement scolaire d'Anchor, il y a une école bilingue qui donne encore bien des consolations, au dire des commissaires. Nous félicitons cette jeune institutrice et nous formulons le voeu qu'elle n'imitera pas ses collègues de St-Denis et qu'elle fera bénéficier encore longtemps les enfants qui lui seront confiés, au lieu de se confiner comme elles à l'éducation d'un grand élève.

— M. Donat Boucher a fait l'acquisition d'un radio qui nous fait entendre les concerts donnés à Régina, Los Angeles, même Denver. C'est le dernier cri de l'invention qui promet de prendre une extension pratique universelle. En France on a même perfectionné cet appareil au point de pouvoir entendre en automobile les chants des concerts donnés au poste de radio dans la tour Eiffel. Nous félicitons M. Boucher de cette acquisition.

WAUCHOPE, Sask.

Le 6 novembre dernier, malgré le mauvais temps, un grand nombre de personnes se sont rendues à l'église pour assister aux funérailles de Mme Emile Louis, décédée à Wauchope dans la nuit du 4. La défunte laisse son époux et cinq filles. A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

— Depuis deux semaines nous avons du bien mauvais temps qui empêche nos fermiers de terminer leurs battages. En regardant de chaque côté de notre village on peut voir des champs de blé qui ne sont pas encore battus. Il y a même quatre fermiers qui ont des machines à battre leur appartenant et qui n'ont pas encore battu.

— Une grande partie des ouvriers qui étaient venus de l'Est pour aider les fermiers pour la saison des battages sont maintenant repartis dans leurs foyers, se promettant de revenir pour la prochaine moisson.

— Depuis le 1er novembre l'hôtel de Wauchope est ouvert. C'est Mme Veuve Jean Lamotte qui en est la propriétaire. Elle fera tout son possible pour satisfaire les clients.

— Mme A. Sylvestre et sa fille Germaine viennent de nous quitter pour faire un voyage d'agrément en France. Elles seront de retour pour le printemps prochain.

— Avant longtemps MM. Lucien Noël et Adrien Fougière iront eux aussi en France. A tous nous souhaitons bon voyage et prompt retour.

— L'année dernière, l'administration du C.P.R. parlait de fermer notre gare, car elle trouvait que notre place ne faisait pas assez d'affaires; mais cette année c'est autre chose. Nous avons deux chefs de gare. M. Emile Bernuy avait tellement d'ouvrage qu'il a demandé de l'aide. Il n'est pas rare de voir six et même sept trains de marchandises en gare à la fois.

BIG RIVER, Sask.

Parlons donc d'Hallow'een: la signification? Ca veut dire la veille de la Toussaint. Ce que c'est en réalité? C'est la profanation de cette fête par un grand nombre de disciples de Luther et d'Henri VIII. C'est à peu de chose près les fameuses saturnales ou bacchanales des temps païens. Le 31 octobre, à la nuit, une tournée s'organise par jeunes gens des deux sexes alors tout est à peu près permis: dégâts sur la propriété d'autrui, cris de fauves, libertinage, que sais-je? Ces choses se font avec le consentement tacite des autorités, sinon leur approbation. Mal en prend à celui qui, par la force, veut réprimer ces désordres! Il est soumis à l'amende comme c'est arrivé à Parkside les années passées. Donc, si quelqu'un fait des déprédations chez vous le 31 octobre au soir laissez faire, n'y touchez pas! il est "Hallow'een" et ça vaut une immunité radicale! Songez s'il y a de l'esprit à cacher les roues d'une voiture quand le maître est à 20 miles! à arracher trois ans de suite la porte d'un jardin, mais surtout, ô comble de finesse! à renverser des cabinets d'aisance! Et on peut dire que c'est là leur fort aux "Hallow'eens." Pourquoi? Eh bien les pourceaux et autres bêtes pas propres s'y plaisent, là-dedans: ça doit être pour la même raison: affinité, recherche de bas fonds! quoi!

Et dire que ces monstruosités s'apprennent aux écoles, j'entends dans les écoles publiques où on les prône à grand renfort de réclame! C'est toujours la même chose: quand on met Dieu et ses saints de côté, on s'amuse avec le diable et ses saletés. On dit même que les plus fervents adeptes Hollow'eens sortent frais émolus des centres "One school, One language One religion." Personne n'en doutera, ça se sent de loin. Ah ça! Messieurs, amusez-vous fermement avec ce qui n'est pas propre. Nous voulons autre chose pour nos enfants.

HOWELL, Sask.

— Le 8 novembre avait lieu le mariage de Melle Rose Gilliard avec M Philéas Rousson. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

— Quelques constructions nouvelles vont augmenter notre village. M. Onime Loiselle se construit un restaurant et une salle de billard; les maisons de MM. Henri Baudet, Ls. Préfontaine et Philippe Lafrenière, sont presque terminées.

— Notre bazar a eu lieu en deux soirées, les 5 et 12 novembre. Les dames du comité ont travaillé avec ardeur; un grand nombre d'effets de toutes sortes avaient été donnés par les dames et demoiselles de la paroisse. Les tables étaient bien garnies, la salle décorée avec goût. Nous avions la "table des dames" et celles des "Enfants de Marie." Chaque Enfant de Marie avait acheté une poupée et l'avait habillée à sa manière. Celle dont les habits étaient le mieux cousus devait avoir un prix. Aux bonnes Soeurs fut confié l'honneur de décider qui aurait le prix. Le "jury" fut formé de Mère St-Joseph. Soeurs Ste-Marie Berckmans et St-Bernardin. Toutes trois furent d'accord pour décerner le premier prix à Melle Léonie Pinard; une jolie chainette en argent. Il ne faut pas oublier de dire que les trois religieuses ne connaissaient aucunement à qui appartenaient les poupées, ce qui écartait tout soupçon de préférence et qui satisfaisait toutes les intéressées.

La poupée primée fut vendue à la "vente germanique": elle atteignit la jolie somme de $20. Vraiment Melle Pinard ne regrettera pas d'y avoir mis un peu de son temps. Voici les détails de sa toilette: sous-vêtements en soie blanche, garnis de dentelle en soie, faite au crochet; robe et chapeau de voile rouge garnis de dentelle assortie, manteau et chapeau de velours rouge, garnis de fourrure blanche.

Les deuxième et troisième prix (égaux) furent décernés aux poupées de Mlles Maria Pollièvre et Germaine Radoux. Melle Pollièvre ne regrette pas non plus d'y avoir mis du temps et de l'argent; sa poupée, vendue à la "vente germanique" a rapporté la jolie somme de $[illegible]; ce n'est pas trop mal pour une poupée. Celle de Melle Radoux a été vendue par billets et a rapporté une [illegible] somme.

Comme notre bazar s'est fait sans candidates, toutes les jeunes filles étaient autorisées à vendre les billets de la grande loterie; une jolie croix et chaîne en or [illegible] gagnée par Melle Bernadette B[illegible] pour avoir vendu le plus grand nombre de billets; elle a rendu à Madame la présidente la somme de $47.25.

Voici les heureux gagnants de la grande loterie:

Un plateau en argent, don de M. le curé Bourdel, gagné par Melle Imelda Grimard.

Une casserole en aluminium, don de M. L. Normand, par Madame Earven, de Peterson; une boîte de cigares, don de M. Thomas Lévesque, par M. W. Gabrielson, de Rosthern; une bouilloire double en aluminium, don de M. C. A. Masser, par M. Eddy Burling, Rosthern; un plat à pudding en argent, don de M. M. Lavoie, M.D., par une dame de Legal, Alta.; une boîte à cigarettes en argent, don de M. Daniel Baril, par M. Ehmon, Rosthern; cinq piastres en or, don de M. Guillemette, par Melle Marie-Rose Michel; un jambon don de M. F. L. Caroret, par M. J.-B. Grémel, Peterson; dix piastres en or, don de la Banque d'Hochelaga, par Melle Léonie Pinard; cinq piastres en or, don de la Coopérative des Fermiers, par M. Albert Baril; un service à thé en porcelaine, don de M. M. Klassen & Bros, par un monsieur de Peterson; un panier à ouvrage, don de M. H. Jeanneau, par l'Imperial Bank, Rosthern; deux cadres, don de M. Chas. Freedman, par M. Eugène Drouin, Winnipeg.

Vu la mauvaise récolte, les bas prix du blé, l'absence de candidates, notre bazar a été un véritable succès. La recette a été de $750 net. La grande loterie, pour sa part, a donné $150.

Nos remerciements vont d'abord à notre dévoué pasteur qui n'a pas craint de dépenser de toutes manières pour la réussite de ce bazar, qui n'a cessé de donner de sa personne et de sa bourse; ensuite aux dames directrices qui ont travaillé avec un dévouement inlassable; aux Enfants de Marie, qui se sont surpassées; enfin à tous ceux qui ont aidé, surtout à M. H. Désilets, qui avait la charge fatigante du comptoir de rafraîchissements et de bonbons.

— Mme Eugène Drouin est en visite chez son père, M. L. Normand, pour quelque temps; Mme de Moissac, chez M. Jos. Pollièvre.

Une femme enterrée vivante au Mexique

Les histoires de gens enterrés vivants vous font toujours passer un frisson dans le dos. En voici une qui nous vient du Mexique et paraît particulièrement terrifiante.

Récemment, à Merida, chef-lieu du Yucatan, une femme mourut après quelques jours de maladie. Le médecin délivra le permis d'inhumer sans difficulté. Le convoi funèbre arriva au cimetière peu avant la tombée de la nuit, et, étant donné l'heure avancée, il fut convenu que l'inhumation n'aurait lieu que le lendemain.

Or donc, le lendemain, à peine le fossoyeur chargé de l'inhumation avait-il jeté quelques pelletées de terre sur le cercueil, qu'il perçut du bruit provenant de celui-ci. Bientôt, il entendit monter distinctement des lamentations... Il s'enfuit affolé et alla prévenir la famille qui accourut au cimetière et se rendit compte qu'effectivement la défunte se lamentait. On ouvrit aussitôt le cercueil et celle que l'on croyait défunte se dressa, regardant avec effarement autour d'elle. Prise d'une effroyable frayeur, elle tomba en syncope et succomba, cette fois pour de bon!

Mais les membres de la famille ne crurent pas alors à la mort de leur parente et il fallut de nombreuses attestations médicales pour les convaincre que la seconde mort était bien définitive.

Les abeilles dans la Saskatchewan

Il y a profit pour les cultivateurs de la province à avoir quelques ruches sur leurs fermes

RÉGINA — Le ministère provincial de l'agriculture a recueilli et envoyé à la convention des apiculteurs, qui se tient à Winnipeg ce mois-ci, du miel en rayons et du miel extrait produit dans la Saskatchewan.

T. H. Mack, de Lumsden, qui, depuis un certain nombre d'années, a eu de quinze à vingt ruches, a fourni une magnifique caisse de douze rayons pesant de quatorze à dix-sept onces chacun. Ses abeilles, qui sont un croisement de race italienne et de race allemande, lui ont donné chaque saison environ cent livres de miel de très belle qualité par ruche. M. Mack déclare que ce croisement donne une abeille plutôt méchante, mais qu'elle est supérieure aux autres pour les beaux rayons de miel. Il n'a pas eu de difficulté à trouver un bon marché à Régina et à Lumsden et il obtient en moyenne un bénéfice net de $40 par ruche chaque année.

John Hubbard, un vieux fermier de Grenfell, a fourni le miel extrait et il a des échantillons très intéressants de miel produit par les industrieuses abeilles en butinant les fleurs sauvages ordinaires de la prairie. On peut voir la variété de la récolte aux différentes époques de l'année. Un grand nombre des fermiers qui ont visité l'exposition agricole de Régina en juillet dernier, se souviennent de M. Hubbard et de sa belle exposition d'abeilles, de fleurs sauvages et de miel, dans le pavillon du gouvernement de la Saskatchewan. Cet apiculteur récolte le pur miel des abeilles italiennes.

Profit possible

Les fermiers venus de l'est et du sud dans cette province ont été si absorbés par la culture du blé et l'élevage des animaux que très peu se sont demandé s'il serait profitable ou possible d'avoir des abeilles. L'industrie présente des difficultés, sans doute, surtout pour l'hivernage. Les vents sur la prairie nue peuvent aussi occasionner de lourdes pertes à l'époque de l'essaimage. Les deux apiculteurs déjà cités ont fait une étude sérieuse des différentes phases de l'industrie et ils croient fermement qu'avec les soins voulus, on peut se créer une source additionnelle de profits dans un grand nombre de fermes de la Saskatchewan, surtout dans les districts à l'abri des vents.

Des milliers de dollars de miel sont importés chaque année alors qu'on pourrait le produire ici aux heures de loisirs. Le trèfle sucré, la luzerne et les autres récoltes qui produisent le miel sont beaucoup plus cultivées aujourd'hui et les abeilles trouveront plus facilement à butiner.

La population de Londres

Londres — Un dernier recensement de la capitale anglaise et de ses faubourgs porte le chiffre de la population totale à 7,480,201 habitants; c'est un record. Dans le seul comté de Londres, la population a passé de 959,310 âmes en 1801 à 4,484,623 âmes en 1921.

Les hommes ont diminué au nombre de 54.762 au cours de la dernière décade, tandis que les femmes ont augmenté de 17,600. La proportion des femmes par mille hommes s'est élevée de 1127 en 1911 à 1165 en 1921; et celle des femmes célibataires a passé de 1138 à 1287 pour les âges de 20 à 40 ans.

Dans le comté de Londres, des 1,120,897 familles privées, environ 38 pour cent habite un logement séparé, 32 pour cent habite en un logement à deux, et 30 pour cent occupe un logement à trois ou plus.

CHARLOTTETOWN, I. P. E. — Le 20 décembre aura lieu un referendum pour décider si la liqueur sera importée ou non dans l'Ile du Prince-Edouard pour d'autres fins que les fins médicales.

DUBLIN — Mary McSwiney, comme son frère le lord maire de Cork, fait la grève de la faim à Mountjoy.

Le français et l'heure du dîner

Une importante commission, comprenant un grand nombre de membres de tous les pays, fonctionnait depuis plusieurs heures.

La discussion, retardée par le lent travail des traductions, menaçait de s'éterniser.

Soudain M. Scialoja, ancien ministre italien, se leva et prononça, en français ces mots:

— Messieurs, nous parlons tous ici le français. Voulez-vous, pour gagner du temps, que nous continuions la discussion dans cette langue?

Tout le monde approuva, sauf les deux délégués anglais qui s'opposèrent à la moindre dérogation au règlement habituel.

La discussion reprit donc, aussi lente.

L'après-midi passa; le soir vint. Vers huit heures et demie, au moment où les délégués, affamés, se demandaient à quelle heure ils pourraient dîner, M. Scialoja reprit sa proposition qui, cette fois, fut adoptée à l'unanimité.

— Allons, dit-il, je vois qu'à l'approche de l'heure du dîner, tout le monde comprend le français.

PARIS — M. Millerand a reçu jeudi le représentant du Canada et lui a promis son appui au train-exposition canadien qui voyagera le printemps prochain sur les chemins de fer français. Les autorités françaises donneront toute l'assis-

PARIS — Georges Clemenceau s'est embarqué samedi pour les Etats-Unis. Le Tigre a eu 81 ans en septembre dernier.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 15

Vois, reprit le vieillard, cette onde qui coule paisiblement à nos pieds; elle se mêlera, dans une heure tout au plus, aux eaux plus agitées du grand fleuve, dont elle subira les tempêtes, et, dans quelques jours, mêlée aux flots de l'Atlantique, elle sera le jouet de toute la fureur des ouragans qui soulèvent ses vagues jusqu'aux nues. Voilà l'image de notre vie. Tes jours, jusqu'ici, ont été aussi paisibles que les eaux de ma petite rivière: mais bien vite tu seras balloté sur le grand fleuve de la vie, pour être exposé ensuite aux fureurs de cet océan humain qui renverse tout sur son passage! Je t'ai vu naître, d'Haberville; j'ai suivi, d'un oeil attentif, toutes les phases de ta jeune existence; j'ai étudié avec soin ton caractère, et c'est ce qui me fait désirer l'entretien que nous avons aujourd'hui; car jamais ressemblance n'a été plus parfaite qu'entre ton caractère et le mien. Comme toi, je suis né bon, sensible, généreux jusqu'à la prodigalité. Comment se fait-il alors que ces dons si précieux, qui devaient m'assurer une heureuse existence, aient été la cause de tous mes malheurs? Comment se fait-il, ô mon fils, que ces vertus tant prisées par les hommes, se soient soulevées contre moi comme autant d'ennemis acharnés à ma perte? Comment se fait-il que, vainqueurs impitoyables, elles m'aient abattu et roulé dans la poussière? Il me semble pourtant que je méritais un meilleur sort. Né, comme toi, de parents riches, qui m'idolâtraient, il m'était sans cesse facile de suivre les penchants de ma nature bienfaisante. Je ne cherchais, comme toi, qu'à me faire aimer de tout ce qui m'entourait. Comme toi, je m'apitoyais, dans mon enfance, sur tout ce que je voyais souffrir, sur l'insecte que j'avais blessé par inadvertance, sur le petit oiseau tombé de son nid. Je pleurais sur le sort du petit mendiant déguenillé qui me racontait ses misères; je me dépouillais pour le couvrir, et, si mes parents, tout en me grondant un peu, n'eussent veillé sans cesse sur ma garde-robe, le fils du riche Monsieur d'Egmont aurait été le plus mal vêtu de tous les enfants du collège où il pensionnait. Inutile d'ajouter que, comme toi, ma main était sans cesse ouverte à tous mes camarades; suivant leur expression, "je n'avais rien à moi." C'est drôle, après tout, continua le gentilhomme en fermant les yeux, comme se parlant à lui-même, c'est drôle que je n'aie alors éprouvé aucune ingratitude de la part de mes jeunes compagnons. L'ingratitude est-elle le partage de l'homme fait? Ou, est-ce un piège que cette charmante nature humaine tend à l'enfant bon, confiant et généreux, pour mieux le dépouiller ensuite lorsque la poule sera plus grasse? Je m'y perds; mais non: l'enfance, l'adolescence ne peuvent être aussi dépravées. Ça serait à s'arracher les cheveux de désespoir, à maudire...

Et toi, Jules, reprit le vieillard après cet *aparté*, as-tu déjà éprouvé l'ingratitude de ceux que tu as obligés, cette ignoble ingratitude qui vous frappe de stupeur, qui perce le coeur comme une aiguille d'acier?

— Jamais! dit le jeune homme.

— C'est alors l'intérêt, conséquence naturelle de la civilisation, qui cause l'ingratitude; plus l'homme a besoin, plus il doit être ingrat. Ceci me rappelle une petite anecdote, qui trouve sa place ici: il y a environ vingt ans qu'un pauvre sauvage, de la tribu des Hurons, arriva chez moi dans un état bien pitoyable. C'était le printemps; il avait fait une longue et pénible marche, passé à la nage des ruisseaux glacés, ayant bien chaud, en sorte qu'il était attaqué d'une pleurésie violente, accompagnée d'une inflammation de poumons des plus alarmantes. Je jugeai qu'une abondante saignée pouvait seule lui sauver la vie. Je n'avais jamais phlébotomisé, et je fis, avec mon canif, mes premières armes dans cet art sur l'homme de la nature. Bref, des simples, des soins assidus opérèrent une guérison; mais la convalescence fut longue: il resta plus de deux mois chez moi. Au bout d'un certain temps, André et moi parlions le huron comme des indigènes. Il me raconta qu'il était grand guerrier, un grand chasseur, mais que l'usage immodéré de l'eau-de-feu avait été sa ruine; qu'il avait une forte dette à payer, mais qu'il serait plus sage à l'avenir. Ses remerciements furent aussi courts que ses adieux:

— Mon coeur est trop plein pour parler longtemps, dit-il; le guerrier huron ne doit pas pleurer comme une femme: merci, mes frères.

Et il *s'enfonça* dans la forêt.

J'avais complètement oublié mon indigène, lorsqu'au bout de quatre ans, il arriva chez moi avec un autre sauvage. Ce n'était plus le même homme que j'avais vu, dans un si piteux état: il était vêtu splendidement, et tout annonçait chez lui le grand guerrier et le grand chasseur, qualités inséparables chez les naturels de l'Amérique du Nord. Lui et son compagnon déposèrent, dans un coin de ma chambre, deux paquets de marchandises de grande valeur; car ils contenaient les pelleteries les plus riches, les plus brillants mocassins brodés en porc-épic, les ouvrages les plus précieux en écorce, et d'autres objets dont les sauvages font commerce avec nous. Je le félicitai alors sur la tournure heureuse qu'avaient prise ses affaires.

— Ecoute, mon frère, me dit-il, et fais attention à mes paroles. Je te dois beaucoup, et je suis venu payer mes dettes. Tu m'as sauvé la vie, car tu connais bonne médecine. Tu as fait plus, car tu connais aussi les paroles qui entrent dans le coeur: d'un chien d'ivrogne que j'étais, je suis redevenu l'homme que le Grand-Esprit a créé. Tu étais riche, quand tu vivais de l'autre côté du grand lac. Ce wigwam est trop étroit pour toi: construis-en un qui puisse contenir ton grand coeur. Toutes ces marchandises t'appartiennent.

Je fus touché jusqu'aux larmes de cet acte de gratitude de la part de cet homme primitif: j'avais donc trouvé deux hommes reconnaissants dans tout le cours d'une longue vie: le fidèle André, mon frère de lait, et ce pauvre enfant de la nature qui, voyant que je ne voulais accepter de ces dons qu'une paire de souliers de caribou, poussa son cri aigu "houa", en se frappant la bouche de trois doigts, et se sauva à toute jambes, suivi de son compagnon. Malgré mes recherches, je n'en ai eu ni vent ni nouvelle. Notre respectable curé se chargea de vendre les marchandises, dont le produit, avec l'intérêt, a été distribué dernièrement aux sauvages de sa tribu.

Le bon gentilhomme soupira, se recueillit un instant, et reprit la suite de sa narration:

— Je vais maintenant, mon cher Jules, te faire le récit de la période la plus heureuse et la plus malheureuse de ma vie: cinq ans de bonheur! cinquante ans de souffrances! O mon Dieu! une journée, une seule journée de ces joies de ma jeunesse, qui me fasse *oublier tout* ce que j'ai souffert! Une journée de cette joie délirante qui semble aussi aiguë que la douleur physique! Oh! une heure, une seule heure de ces bons et vivifiants éclats de rire, qui dilatent le coeur à le briser, et qui, comme une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de la mémoire tout souvenir douloureux! Que mon coeur était léger, lorsque entouré de mes amis, je présidais la table du festin! Un de ces heureux jours, ô mon Dieu! où je croyais à l'amitié sincère, où j'avais foi en la reconnaissance, où j'ignorais l'ingratitude!

Lorsque j'eus complété mes études, toutes les carrières me furent ouvertes; je n'avais qu'à choisir: celle des armes s'offrait naturellement à un homme de ma naissance; mais il me répugnait de répandre le sang de mes semblables. J'obtins une place de haute confiance dans les bureaux. Avec mes dispositions, c'était courir à ma perte. J'étais riche par moi-même; mon père m'avait laissé une brillante fortune, les émoluments de ma place étaient considérables, je maniais à rouleaux l'or que je méprisais.

Je ne chercherai pas, fit le bon gentilhomme en se frappant le front avec ses deux mains, à pallier mes folies pour accuser autrui de mes désastres; oh! non! mais il est une chose certaine, c'est que j'aurais pu suffire à mes propres dépenses, mais non à celles de mes amis, et à celles des amis de mes amis, qui se ruèrent sur moi comme des loups affamés sur une proie facile à dévorer. Je ne leur garde aucune rancune: ils agissaient suivant leur nature: quand la bête carnassière a faim, elle dévore tout ce qu'elle rencontre. Incapable de refuser un service, ma main ne se ferme plus; je devins non seulement leur banquier, *mais si quelqu'un* avait besoin d'une caution, d'un endossement de billet, ma signature était à la disposition de tout le monde. C'est là, mon cher Jules, ma plus grande erreur; car je puis dire en toute vérité que j'ai été obligé de liquider leurs dettes, *quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent*, de mes propres deniers, même dans mes plus grands embarras, pour sauver mon crédit et éviter une ruine imminente. Un grand poète anglais a dit: "Ne prête, ni emprunte, si tu veux conserver tes amis." Donne, mon cher fils, donne à pleines mains, puisque *c'est un* penchant irrésistible chez toi; mais, au moins, sois avare de ta signature: tu seras toujours à la gêne, mais tu éviteras les malheurs qui ont empoisonné mon existence pendant un demi-siècle.

Mes affaires privées étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant. Lorsque je découvris la vérité, après un examen de mes comptes, je fus frappé comme d'un coup de foudre. Non seulement j'étais ruiné, mais aussi sous le poids d'une défalcation considérable! Bah! me dis-je, à la fin, que m'importe la perte de mes biens! que m'importe l'or que j'ai toujours méprisé! Que je paie mes dettes; je suis jeune, je n'ai point peur du travail, j'en aurai toujours assez. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? mes amis me doivent des sommes considérables. Témoins de mes difficultés financières, non seulement ils vont s'empresser de s'acquitter envers moi, mais aussi, s'il est nécessaire, de faire pour moi ce que j'ai fait tant de fois pour eux. Que j'étais simple, mon cher fils, de juger les autres par moi-même! J'aurais, moi, remué ciel et terre pour sauver un ami de la ruine; j'aurais fait les plus grands sacrifices. Que j'étais simple et crédule! ils ont eu raison, les misérables, de se moquer de moi.

Je fis un état de mes créances, de la valeur de mes propriétés, et je vis clairement que mes rentrées *faites, mes immeubles vendus*, je n'étais redevable que d'une balance facile à couvrir à l'aide de mes parents. La joie rentra dans mon coeur. Que je connaissais peu les hommes! Je fis part, en confidence, de mes embarras à mes débiteurs. Je leur dis que je me confiais à leur *amitié pour garder la chose secrète*, que le temps pressait, et que je les priais de me rembourser dans le plus court délai. Je les trouvai froids comme j'aurais dû m'y attendre. Plusieurs auxquels j'avais prêté, sans reconnaissance par écrit de leur part, avaient même oublié ma créance. Ceux dont j'avais les billets me dirent que c'était peu généreux de les prendre au dépourvu; qu'ils n'auraient jamais attendu cela d'un ami. Le plus grand nombre, qui avaient eu des transactions à mon bureau, prétendirent effrontément que j'étais *leur débiteur*. Ils avaient raison, je leur devais une bagatelle; mais eux me devaient des sommes considérables. Je leur demandai à régler: on me le promit, mais on n'en fit rien: on se plut, au contraire, à saper mon crédit en publiant que j'étais ruiné et que j'avais le front de réclamer des dettes imaginaires. On fit plus; on me tourna en ridicule en disant que j'étais un fou prodigue. Un d'eux, farceur quand même, qui dix-huit mois auparavant n'avait conservé une place qu'il devait perdre pour abus de confiance, que par les secours pécuniaires que je lui donnai et dont le secret mourra dans mon coeur, fut intarissable de verve satirique à mes dépens; ses plaisanteries eurent un succès fou parmi *mes anciens amis*. Ce dernier trait d'ingratitude m'accabla.

Un seul, oui un seul, et celui-là n'était qu'une simple connaissance que j'avais rencontrée quelquefois en société, ayant eu vent de la ruine qui me menaçait, s'empressa de me dire:

—Nous avons eu des affaires ensemble: voici, je crois, la balance qui vous revient; consultez vos livres pour voir si c'est correct.

Il est mort depuis longtemps: honneur à sa mémoire! et que les *bénédictions d'un vieillard profitent* à ses enfants.

Le temps pressait, comme je l'ai dit, et *quand bien même j'aurais* eu le coeur de faire des poursuites, rien ne pouvait me sauver. Ajoutons les intrigues d'amis et d'ennemis pour profiter de mes dépouilles, et il est aisé de pressentir qu'il me fallait succomber; je baissai la tête sans faire face à l'orage, et je me résignai.

Je ne voudrais pas, ô mon fils! attrister ta jeune âme du récit de *tout ce que j'ai souffert*; il me suffira d'ajouter que, tombé entre les griffes de créanciers impitoyables, je dus boire la coupe d'amertume jusqu'à la lie. A part l'ingratitude de mes amis, j'étais homme à souffrir peu pour moi individuellement. Ma gaieté naturelle ne m'aurait pas *même abandonné entre les murs* de la Bastille; j'aurais pu danser à la musique discordante que produit le grincement des verrous. Mais, ma famille! Mais les remords cuisants *qui poursuivent le jour*, qui causent les longues insomnies, qui ne vous laissent ni trêve ni repos, *qui font vibrer les nerfs de la* sensibilité comme si de fortes tenailles les mettaient sans cesse en jeu avec leurs dents métalliques!

Je suis d'opinion, mon fils, qu'à de rares exceptions, tout homme qui en a les moyens, paie ses dettes: les tourments qu'il endure à la vue de son créancier sont plus que suffisants pour l'y contraindre, sans la rigueur des lois qui ne sont souvent faites que pour les riches au détriment des pauvres. Parcours tous les codes de lois anciens et modernes, et tu seras frappé du même égoïsme barbare qui les a dictés. Peut-on imaginer, en effet, un supplice plus humiliant, plus cruel que celui d'un débiteur en face de son créancier, un fesse-mathieu, le plus souvent, auquel il se voit obligé de faire la courbette? Peut-on imaginer humiliation plus grande que de louvoyer sans cesse pour éviter la rencontre d'un créancier?

Une chose m'a toujours frappé: c'est que la civilisation fausse le jugement des hommes, et qu'en fait de sens commun, de gros bon sens, que l'on doit s'attendre à rencontrer dans la cervelle de tout être civilisé (j'en excepte pourtant les animaux domestiques qui reçoivent leur éducation dans nos familles), le sauvage lui est bien supérieur. En voici un exemple assez amusant. Un Iroquois contemplait, il y a quelques années, à New-York, un vaste édifice d'assez sinistre apparence; ses hauts murs, ses fenêtres grillées l'intriguaient beaucoup: c'était une prison. Arrive un magistrat.

— Le visage pâle veut-il dire à son frère, fit l'Indien, à quoi sert ce grand wigwam?

Le citadin se rengorge et répond d'un ton important:

— *C'est là* qu'on renferme les peaux-rouges qui refusent de livrer les peaux de castor qu'ils doivent aux marchands.

L'Iroquois examine l'édifice avec un intérêt toujours croissant, en fait le tour, et demande à être introduit dans l'intérieur de ce wigwam merveilleux. Le magistrat, qui était aussi marchand, se donne bien garde de refuser, espérant inspirer une terreur salutaire aux autres sauvages, auxquels celui-ci ne manquerait pas de raconter les moyens spirituels, autant qu'ingénieux, qu'ont les visages pâles pour *obliger* les peaux-rouges à payer leurs dettes.

L'Iroquois visite tout l'édifice avec le soin le plus minutieux, descend dans les cachots, sonde les puits, prête l'oreille aux moindres bruits qu'il entend, et finit par dire en riant aux éclats:

— Mais sauvages pas capables de prendre castor ici!

L'Indien, dans cinq minutes, donna la solution du problème que l'homme civilisé n'a pas encore eu le bon sens, le gros sens commun de résoudre après des siècles d'études. Cet homme si simple, si ignorant, ne pouvant croire à *autant de bêtise de la part d'une nation* civilisée, dont il admirait les vastes inventions, avait cru tout bonnement qu'on avait pratiqué des canaux souterrains, communiquant avec les rivières et les lacs les plus riches en castors, et qu'on y enfermait les sauvages pour leur *faciliter la chasse de ces précieux* amphibies, afin de s'acquitter plus vite envers leurs créanciers. Ces murs, ces grillages en fer lui avaient semblé autant de barrières que nécessitait la prudence pour garder ces trésors.

Tu comprends, Jules, que je ne vais te parler *maintenant* que dans l'intérêt du créancier qui inspire seul la sympathie, la pitié, et non celui du *débiteur, qui*, après avoir erré tout le jour, l'image de la défiance craintive sans cesse devant les yeux, mord, la nuit, son oreiller de désespoir après l'avoir arrosé de ses larmes.

J'étais jeune, trente-trois ans, âge où commence à peine la vie; j'avais des *talents*, de *l'énergie*, et une foi robuste en moi-même. Prenez, dis-je à mes créanciers, tout ce que je possède, mais renoncez à votre droit de contrainte par corps: laissez-moi toute liberté d'action, et j'emploierai toute mon énergie à vous satisfaire. Si vous *paralysez mes forces, c'est vous faire* tort à vous-mêmes. Ce raisonnement, si simple pourtant, était au-dessus de l'intelligence de l'homme civilisé: mon Iroquois, lui, l'eût compris; il aurait dit: "Mon frère pas capable de prendre castor, si le visage pâle lui ôte "l'esprit," et lui lie les mains... Eh bien, mon ami, mes créanciers n'ont tenu aucun compte de ce raisonnement si aisé cependant à comprendre, et ont tenu cette épée de Damoclès suspendue sur ma tête pendant trente ans, terme que leur accordaient les lois du pays.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal, au prix d'une piastre le volume broché.

Prince-Albert

Les élections jeudi soir au cercle local de l'A. C. F. C.

Une réunion du cercle local de l'A.C.F.C. est convoquée pour jeudi soir, à 8 h., à l'école séparée. Tous les membres sont instamment priés d'y venir.

Afin de procéder sans retard aux premiers préparatifs de la convention générale de l'A.C.F.C., qui doit avoir lieu à Prince-Albert en février prochain, il a paru bon de renouveler dès maintenant le bureau de direction. On donnera en même temps un aperçu général du programme des fêtes et du concours que l'on attend de tous.

Un banquet au R. P. Panhaleux, O. M. I.

A l'occasion du départ du R.P. Panhaleux, O.M.I., curé de la cathédrale, qui va nous quitter prochainement pour aller à Saskatoon, les paroissiens de Prince-Albert ont décidé de lui offrir un banquet d'adieu qui aura lieu le mardi 21 novembre, à 7 heures et demie du soir, à l'Hôtel des Marchands. L'idée, à peine lancée, est devenue immédiatement populaire, tous ayant été à même d'apprécier son zèle et son activité, durant les sept ou huit années qu'il a exercé son ministère au milieu de nous.

Plusieurs personnages influents de la ville assisteront à cette soirée qui promet d'être une belle manifestation en l'honneur du R. P. Panhaleux. Une bourse lui sera en même temps remise au nom de la paroisse du Sacré-Coeur.

L'admission au banquet est réservée aux seuls souscripteurs. Ceux qui, par oubli, n'auraient pas été approchés peuvent s'adresser à M. Achille Renuart.

La maison de fourrures Révillon Frères à Prince-Albert

Une dépêche d'Edmonton dit que Jean Révillon, gérant général de la grande maison de Paris, annonce la séparation des affaires de la Saskatchewan et de l'Alberta dans l'achat des fourrures. A l'avenir le bureau-chef d'Edmonton s'occupera uniquement des affaires de l'Alberta et celles de la Saskatchewan passeront par Prince-Albert. Ceci entraînera sans doute l'ouverture de nouveaux centres de commerce de la compagnie à divers points stratégiques du nord.

Du sud au nord

Six fermiers de Bateman, 22 milles au sud-est de Gravelbourg, sont venus la semaine dernière à Prince-Albert, à la recherche de terres dans le district. Ils représentent cinquante familles qui désirent abandonner le sud de la province pour venir s'établir dans le nord. Le sol est relativement bon, disent-ils, dans leur région, mais il est infesté par le chardon russe et ils préfèrent aller faire de la culture ailleurs.

— M. S. M. Jean, de Régina, inspecteur des districts scolaires franco-canadiens de la Saskatchewan, en tournée d'inspection dans le nord de la province, est passé lundi à Prince-Albert, se rendant à Big River.

— M. Lorenzo de Nevers est parti jeudi pour retourner à Providence, Rhode Island.

— Nos sympathies à M. et Mme McCloskey, qui ont eu la douleur de perdre un jeune bébé quelques jours après sa naissance.

— MM. N. Roberge et J. R. Lemire, inspecteurs de la Banque d'Hochelaga, font la visite annuelle à la succursale de Prince-Albert.

— M. J. Duff, de la Banque d'Hochelaga, vient d'être transféré d'Edmonton à Prince-Albert.

— De passage dans notre ville cette semaine: MM. P. Philibert et Dr Léo Langlois, de Marcelin; Omer Demers, de Debden; Eugène Delisle, de Shell River; J. G. Neault, A. Mofut et L. Mareschal, de Hoey.

— M. Sam Blakeney, de Lily-Plains, qui était à Prince-Albert ces jours derniers, nous a déclaré qu'il serait candidat au poste de préfet de la municipalité rurale de Duck-Lake, aux élections du mois prochain. M. Blakeney a été longtemps conseiller de la division No.6 et il est également commissaire d'école de son district.

UNE DERNIERE CHANCE

Nous avons cru devoir nous rendre à la demande de plusieurs de nos lecteurs, et prolonger notre grande tombola jusqu'à la fin de novembre, qui est également le dernier mois de notre année financière. Voilà une dernière chance à tous les retardataires de se mettre en règle avec notre administration tout en courant la chance de gagner un Voyage dans l'Est, un Phonographe Casavant d'une valeur de $160.00 ,100 livres de tabac canadien ou encore $25.00. Le 6 décembre les noms des heureux gagnants seront publiés dans "Le Patriote." Cette décision est finale. Nous espérons que tous nos abonnés profiteront d'une offre aussi généreuse et se feront un devoir de payer leur abonnement.

Cinq ans de pénitencier pour un voleur de blé

George Hindle, alias George Harwood, de Witchekan, a été condamné par le juge Doak à cinq ans de servitude pénale au pénitencier de Prince-Albert sur trois chefs d'accusation pour vol de blé. Il avait déjà subi cinq condamnations antérieures pour vol. Aussi le juge n'a-t-il pas cru devoir tenir compte de son appel à la clémence, disant qu'il avait eu toutes les chances de se réformer s'il l'avait désiré.

Hindle demandait à être envoyé dans une institution où il pourrait se guérir de la maladie du vol, ne pouvant s'en corriger de lui-même.

Il y a du travail en abondance

Il y a actuellement 1,440 emplois vacants dans la Saskatchewan et seulement 279 hommes sans travail, d'après les registres du bureau provincial du travail et des industries.

Pendant le mois d'octobre, 21,438 hommes se sont procuré de l'emploi par l'intermédiaire du bureau. La majorité de ceux-ci étaient des ouvriers agricoles; venaient ensuite les bûcherons et les ouvriers en construction.

Vingt-trois instituteurs et institutrices ont obtenu des positions dans les écoles rurales par l'intermédiaire du bureau de placement des instituteurs. Le rapport mensuel de ce dernier indique qu'il y a actuellement 15 instituteurs sans positions et 40 écoles rurales qui demandent des maîtres ou maîtresses.

Depuis le commencement d'octobre jusqu'à maintenant, 1090 hommes ont été placés dans les chantiers de bois par l'intermédiaire des bureaux de placement du gouvernement, dont une grande partie par celui de Prince-Albert. On a encore besoin de 800 hommes et il en arrive tous les jours en grand nombre du sud. Les salaires dans tous les chantiers, cet hiver, sont de $30 à $40 par mois, avec la pension.

Tombé de 100 pieds et encore vivant

Montréal — Malgré une chute de 100 pieds du haut du clocher de l'église du Sacré-Coeur, en cours de reconstruction, à l'angle des rues Ontario et Plessis, un ouvrier du nom de Omer Grandchamp, âgé de 55 ans, a eu la vie sauve. Grandchamp est cependant sans connaissance sur un lit d'hôpital, souffrant d'une grave commotion cérébrale, d'une fracture à la jambe gauche et à l'épaule gauche.

L'accident est arrivé alors que Grandchamp était à l'ouvrage avec d'autres ouvriers. Le malheureux perdit l'équilibre en travaillant à la tour qui supportera le clocher..

Mort du T. R. P. Robert des Clercs St-Viateur

Montréal — Le Très Révérend Père Pierre Robert, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, est décédé à la maison provinciale de l'ordre, à Outremont. Il a succombé à une attaque de paralysie dont il souffrait depuis plusieurs années, après deux jours de maladie seulement.

Le Père Robert était de passage à Montréal et devait s'embarquer le 8 novembre pour la Belgique. Il revenait d'une tournée de visite dans les divers établissements de l'ordre aux Etats-Unis et au Canada.

Agé de 60 ans seulement, le R.P. Robert avait été choisi en mai 1919 pour remplacer le R.P. Lajoie, ancien supérieur. Ecrivain facile, il était l'auteur de diverses brochures et d'une "Vie du R.P. Louis Querbes", fondateur de l'ordre des Clercs de Saint-Viateur.

Le Très Révérend Père Robert est né à Val Méroux, en France, et entra chez les Clercs de St-Viateur en 1873. Il fut ordonné prêtre en 1886.

M. Fielding négocie avec l'Italie

Ottawa — Le premier ministre a déclaré, que M. W.-S. Fielding était depuis quelque temps en négociations avec l'Italie en vue de conclure un nouveau traité de commerce avec ce pays. Ces négociations, a ajouté le premier ministre, entrent dans les vues du gouvernement qui entend ouvrir des débouchés dans les différents pays où nos produits peuvent se vendre.

Le premier ministre, par la même occasion, a rappelé que M. James Robb, ministre du commerce, est à négocier, de son côté, un traité de commerce avec le gouvernement de l'Australie.

On ne connaît encore rien d'officiel concernant les négociations en cours entre M. Fielding et le gouvernement italien, mais on semble assuré qu'elles se termineront de façon heureuse pour notre pays.

Le papier de paille

Ceux qui traversent nos grandes plaines de l'Ouest à l'automne ne sont pas sans y avoir vu, surtout le soir, les reflets de feux multiples, allumés ici et là.

Ce sont des meules de paille que l'on brûle, après le battage du blé, parce qu'on ne sait qu'en faire.

Il y aurait pourtant un moyen plus pratique de les utiliser que de les réduire en cendres, c'est d'en faire du papier.

M. le Chatelier a montré, dans une note à l'Académie d'agriculture, tout ce que les agriculteurs français pourraient retirer de ce nouvel emploi. On pourrait organiser des coopératives pour la fabrication de la paille, comme il existe déjà un peu partout des coopératives sucrières.

D'après les chiffres fournis par l'auteur, il apparait dès maintenant qu'il serait possible de créer des industries ne demandant qu'un outillage modeste et, qui seraient rémunératrices. Beaucoup de départements, dit M. le Chatelier, pourraient produire de 20,000 à 30,000 tonnes de pâte de paille. Les capitaux nécessaires pour la mise en marche de telles usines seraient suffisamment rémunérés. Pour une fabrication de 300 tonnes par an, "une tonne par jour" il faudrait immobiliser 100,000 francs, qui procureraient un bénéfice de 15,000 francs annuellement. Pour 500 et 1000 tonnes, les chiffres correspondants seraient 150,000 et 200,000 francs de capital, 40,000 et 100,000 francs de bénéfices. C'est donc l'usine de 1000 tonnes qui serait la plus avantageuse. M. le Chatelier ajoute qu'il serait possible, dans les pays marécageux, d'adjoindre des roseaux à la paille: ce serait un excellent moyen de rendre productives des terres en général peu exploitées.

Marché au détail de Prince-Albert

Avoine, le minot 40c
Son, le sac, ...$1.25
Moulée, le sac, ...$1.25
Foin pressé, ...90c
Foin non pressé, la charge, ...$8 à $10
Beurre de ferme, la livre, .35c
Beurre de crèmerie, ...45c
Oeufs frais, la douzaine, ...45c
Charbon, la tonne, ... $7.50 à $11.50
Bois, la corde, ..$6.50 à $9.00
Boeuf, la livre, ...06c
Boeuf, la livre, ...05c
Porc, la livre, ...15c
Veau, la livre, ...08c
Lamb, la livre, ...20c
Mouton, la livre, ...15c
Peaux de cheval, la peau,$1.25
Peaux de boeuf, la livre ..07c
No. 1, 85; No. 2, 83; No. 3, 78; No. 4, 71; No. 5, 65.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de choix, $5.00
Bouvillons de boucherie, $4.75
Génisses de boucherie de choix, $4.00
Vaches de boucherie, $3.00 à $2.10
Veaux de choix, $5.00
Brebis de choix, $10 à $8.50
Mouton, $4 à $5.00
Porcs de choix, $9.50 à $10.45

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1 1,09 5-8; No. 2 1,07 3-4; No. 3, 1.03, No. 4, 97 3-4; No. 5, 93 1-4; No. 6, 86 3-4; fourrage, 76 3-4; voie, 1,08, 1-4.

Avoine — No. 2 C.W., 46 3-4; No. 3 C.W., 40 1-4; fourrage No. 1, 37 3-4; fourrage No. 2, 35 1-4; rejeté, 30 3-4; voie, 42 3-4.

Orge — No. 3 C.W. 53 1-8; No. 4 C.W., 48 3-8; rejeté et fourrage, 42 1-8; voie 53 1-8.

Lin — No. 1 N.C.W., 2.04 1-8; No. 2 C.W., 2.00 1-8; No. 3 C.W. et rejeté, 1.66 1-8; voie, 2.04 7-8.

Seigle — No. 2 C. W., 82 1-2

Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 87; No. 2, 85; No. 3, 81; No. 4, 74; No. 5, 70.

Service spécial du Pacifique Canadien pour les visiteurs qui désirent passer Noël et le Jour de l'An en Europe

Pour le service des visiteurs qui veulent passer la Noël et le Jour de l'An dans les Vieux Pays, le Pacifique Canadien aura des chars touristes spéciaux, d'Edmonton, Calgary, Saskatoon, Moose Jaw et Régina, correspondant avec le train spécial quittant Winnipeg, à 9 h. 20 a.m., samedi, le 9 décembre, faisant le service jusqu'à St-Jean, pour le départ du navire "Montcalm" le 12 décembre.

Ce service spécial de chars dortoirs fera le service pour le départ des paquebots suivants:

Le "Tunisian," quittant St-Jean pour Liverpool le 5 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 1er décembre, de Winnipeg le 2 décembre.

Le "Victorian" quittant St-Jean pour Glasgow le 7 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 3 décembre, de Winnipeg le 4 décembre.

Le "Melita" quittant St-Jean pour Southampton le 9 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 5 décembre, de Winnipeg le 6 décembre.

Le "Montcalm" quittant St-Jean pour Liverpool le 12 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs d'Edmonton le 7 décembre, de Saskatoon le 8, Calgary, Moose Jaw et Régina le 8 décembre, correspondant avec le train spécial de Winnipeg à 9 h. 20, samedi le 9 décembre.

Le "Metagama" quittant St-Jean pour Glasgow le 15 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 11 décembre, de Winnipeg le 12 décembre.

Ce service permettra à ceux qui veulent passer la Noël dans les Vieux Pays, de faire le trajet directement sans changer de trains et sans correspondances.

Tout agent du Pacifique donnera avec plaisir les renseignements nécessaires sur le départ des paquebots, le prix du billet, etc., et pourra obtenir le passe-port et réserver les places sur les chars dortoirs. ann.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en éltricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon. 36

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon. 36

A VENDRE — Ancien site d'école, avec ou sans la vieille école. Très beau centre d'affaires au comptant. Adressez-vous à P. Buiold Sec., Debden, Sask. 37-38

JEUNE FILLE DESIRE POSITION dans bureau ou magasin. Diplômes cours commercial, dactylographie et sténographie. Anglais et français. Références. Adressez, Corinne Smith, Le Pas, Man. 38 P

ON DEMANDE — Institutrice de deuxième classe qualifiée pour la province, grades quatre à huit. Ecole de village. Salaire douze cents pour deux cent dix jours école. Position ouverte au plus tard à Noël. Institutrices non qualifiées, gardez vos timbres. Louis Demay, Saint-Brieux. 37-40

DACTYLOGRAPHE — Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modèle, à vendre à moitié prix. Merchants' Hotel, Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE — Une institutrice pour le district scolaire d'Emilebury, possédant un certificat de 1ère, deuxième ou troisième classe. S'adresser à J. I. Brulé, Albertville. 37-36

INVENTEURS — Les manufacturiers prêtent toujours attention aux bonnes inventions. Les inventions de mérite ont édifié des fortunes. Ecrivez aujourd'hui pour recevoir la liste des projets d'inventions et nos circulaires gratuitement. The Ramsay Co. 273, Bank St.—Agents de patentes—Ottawa, Ont. 31-44

Ce dont une maîtresse de maison est fière: Des couvertures de laine propres, douces et moelleuses et du linge bien blanc. LA POUDRE A LAVER LE PAGE fait simplement disparaître la saleté. Il faut moins d'efforts pour laver. Donne le lustre du neuf aux étoffes délicates. Ne fait ni rougir ni craquer les mains. 25 cents le paquet chez tous les épiciers. Manufacturé à Prince-Albert.